

Nouvelle Série

N° 38

BULLETIN
TRIMESTRIEL
des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 1967

ANCIENS ETABLISSEMENTS
IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1967

Le N° 2,50 F.

Abonnement annuel 10 F.

Table de l'Année 1967

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Décès de M. le Bâtonnier Lafage	3
Renouvellement du Bureau	5
Hôtel de l'Académie : M. André Nadal élu Président de la Commission des Travaux de Restauration	5
Installation du Bureau	6
Séance Publique annuelle	14
Obsèques de M. Etienne Velay : Allocution de M. André Nadal Ancien Président	21
Mariage de M. Philippe Albernhe petit-fils de Madame et Monsieur Pierre Hugues	28
Hôtel de l'Académie : Reprise des Travaux de Restauration et acquisition de divers meubles pour les Salles de Lordat, de Villeperdrix et Barnouin	30
Vœu à propos des arbres de l'Esplanade et de l'Avenue Feuchères	43
Election de M ^e Léon Fosse comme membre résidant	44
Hommage de l'Académie à Marguerite Long par Mgr Homs Président	53

<i>M. Boyer</i> : L'histoire et l'économie de la garrigue nimoise	56
<i>M. Abauzit</i> : Genny Lind et Hyacinthe Roger, lyrisme et spiritualité	59
<i>M. H. Noé</i> : A la lumière de Paul Valéry, les pas retrouvés et l'enfant et les étoiles	62
<i>Mgr Homs</i> : Les Bénédictins français au 17 ^e siècle	62
<i>M. Frainaud</i> : Evolution de la Société Cévenole du 17 ^e siècle à nos jours	68
<i>M. Lignièrès</i> : Victor Balaguer, Mistral et la Coupo Santo	71
<i>M. André Nadal</i> : L'Hôtel de l'Académie	76
<i>M. Ivan Gaussen</i> : Le Marquis de Villevieille, disciple et ami de Voltaire	80
<i>M. le Pasteur Brunel</i> : Une excursion en Gironde	111
<i>M. Panet</i> : Compte rendu de poèmes de M. de Châteauneuf	112

HOMMAGES

	Pages
<i>Duc de Castries</i> : Orages sur l'Eglise	60
<i>Mlle Alice Dumas</i> : Lettres de Mistral à Mme Adrien Dumas	61
Œuvres manuscrites d' <i>Alexandre Ducros</i>	67
<i>M. Félix Léon</i> : Pour un Univers d'Amour	68
<i>Mlle de Bouchaud</i> : Instants et souvenirs	68
<i>Duc de Castries</i> : La Comtesse du Barry	76
<i>M. Marcel Garraud</i> : Les Châtelains de Poitou	79
<i>M. André Nadal</i> : Une Académie de Province au XVIII ^e siècle « Le Tripot de Milhaud »	112

Nouvelle Série

N° 38

BULLETIN
TRIMESTRIEL
des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

1^{er} Trimestre 1967

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1967

Le N° 2,50 F.

Abonnement annuel 10 F.

Sommaire



FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Décès de M. le Bâtonnier Gustave Lafage	3
Renouvellement du Bureau	5
Hôtel de l'Académie : M. André Nadal élu Président de la Commission des Travaux de Restauration	5
Installation du Bureau	6
Séance Publique annuelle	14
Obsèques de M. Etienne Velay : Allocution de M. André Nadal Ancien Président	21
Mariage de M. Philippe Albernhe, petit-fils de Madame et Monsieur Pierre Hugues	28
Hôtel de l'Académie : Reprise des Travaux de Restauration et acquisition de divers meubles pour les Salles de Lordat, de Villeperdrix et Barnouin	30

COMMUNICATIONS

M ^e Roger : La pensée politique de Frédéric le Grand	4
M ^e Octave Hugues : M ^e Pierre Masse, Grand Avocat et Martyr de la Résistance	11
M. Lignièrès : Le Poème du Cid	16
Mlle Jéolas : Les Chenevières Saint-Gilloises au 17 ^e siècle	19
M. Juge-Chapsal : De l'influence sur Pascal de son sol natal, de ses hérédités et de son milieu familial et social	26
M. Flaugère : L'homme à la recherche de son passé (1 ^{er} volet)	28



SEANCE DU 13 JANVIER 1967

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Prof. DUPONT, Dr. DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, M^c Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, LAFONT, Pasteur LHERMET, Dr. PARADIS, DE REGIS, M^c ROGER,, M. SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr. HOMS, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. FLAUGERE, Prof. BRUNEL, SABLLOU.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Les Académiciens observent ensuite une minute de silence en hommage à la mémoire de leur regretté confrère le Bâtonnier Gustave LAFAGE, membre résidant récemment décédé ; suivant les dernières volontés du défunt aucun éloge funèbre ne fut prononcé aux obsèques.

Le Président donne alors la parole au Trésorier M. BERNARDY. Ce dernier expose que la Commission de contrôle financier prévue à l'article 40 du règlement n'a jamais été réunie depuis qu'il a été élu aux fonctions de Trésorier. Cela pouvait s'expliquer par la modicité des budgets passés. La situation a changé par suite du legs du Marquis de Lordat et, pendant l'année 1966, les mouvements de fonds ont été importants. M. Bernardy demande que cette commission soit constituée et fonctionne normalement. En conséquence,

sont désignés pour en faire partie MM. Frainaud, Roger et Sablou.

**

Les Académiciens ont alors écouté une communication de M^c Jean ROGER sur « La pensée politique de Frédéric II ».

L'orateur s'est attaché à dégager dans l'œuvre de Frédéric II les principes de ce que l'on appelle le despotisme éclairé.

Dans ses actes politiques comme dans ses écrits fort nombreux, le Roi de Prusse a défini la théorie du pouvoir telle qu'elle fut conçue au XVIII^e siècle et appliquée par la majorité des chefs d'Etat.

Pour lui, abandonnant la théorie du Droit Divin, le prince n'est plus le maître absolu de ses sujets, mais le premier serviteur de l'Etat. Il doit gouverner non pour sa satisfaction personnelle, mais pour le bonheur de son peuple. Ainsi, l'Etat avec ses lois et ses exigences s'impose à la fois au monarque et à ses sujets.

En appliquant avec opiniâtreté ses principes, Frédéric II donna à la Prusse des institutions administratives, financières et judiciaires qui permirent à ce pays au moins dans l'immédiat, d'être une grande puissance. Le génie militaire de Frédéric II fit le reste.

Influencé par les piétistes allemands, Thomasisus et Wolf en particulier, ami des philosophes comme Voltaire et d'Alembert, philosophe lui-même, Frédéric II fut l'un des principaux théoriciens du despotisme éclairé. Il appliqua de la manière la plus complète et la plus efficace, cette doctrine politique pendant tout son règne. Il marqua ainsi dans le domaine de la science politique un renouveau qui, sur certains points, annonçait déjà la Révolution Française.

Cette étude ne portait que sur un aspect de la personnalité de Frédéric II, mais tout aussi important que son action militaire. Elle a suscité un très vif intérêt.

**

Après un long échange de vues très animé ayant trait aux règlements de l'Académie, en particulier pour l'élection du Président, Mgr HOMS a été élu à l'unanimité Président en remplacement de Monsieur André NADAL nommé Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint. M. Sablou, Archiviste Départemental succède à M. Jean Théron comme vice-président.

D'autre part M. André NADAL est élu Président de la Commission de la Restauration de l'Hôtel de l'Académie.

La séance est levée à 19 h. 15.

SEANCE DU 20 JANVIER 1967

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président sortant.

Sont présents : MM. ABAUZIT, DE BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur BRUNEL, Prof. DUPONT, Dr. DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Mgr. HOMS, Pasteur LHERMET, LIGNIERES, Dr. PARADIS, SABLOU, SESTON, DE REGIS, TAILHADES, THEROND, FRAINAUD, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, ROGER, Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Excusés : MM. FLAUGERE, DAVE, VELAY, ABAUZIT, O. HUGUES.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier est lu et approuvé.

M. Lignières dépose une note touchant aux règlements de la Compagnie.

L'ordre du jour appelle tout d'abord l'installation du Bureau.

Allocution de M. André NADAL, Président sortant.

Messieurs,

Il y a un an vous me faisiez l'honneur de m'installer au premier fauteuil de notre Académie. Je me suis efforcé de remplir ma tâche avec amour, l'amour que je porte à notre Compagnie.

Malheureusement le premier acte de ma présidence a été pour prononcer l'éloge funèbre d'un des meilleurs d'entre nous, notre confrère tant regretté, Henri Barnouin, le mois suivant le Chanoine Canta-

loubé partait après un long calvaire et il y a quelques jours à peine c'est notre ami le Bâtonnier Lafage qui nous quittait à son tour.

En contrepartie, heureusement, cinq nouveaux membres sont venus se joindre à nous pour collaborer à nos travaux. Successivement l'Académie a reçu Monsieur Jean Douël, Messieurs les Chanoines Gasque et Thibon, Messieurs Roger Chastanier et René Panet. C'est avec une joie réelle que nous avons chez nous salué leur entrée, non certes sans quelque mélancolie en pensant aux disparus dont ils occupent en ce moment la place.

Elle a également élu le R. P. MARTIN de l'Oratoire comme membre non résidant.

L'année a été riche en communications de divers genres, j'en donnerai un bref compte rendu à la Séance Publique prochaine, communications ayant trait à la poésie, aux sciences de la nature, à l'histoire, à la littérature, à l'archéologie.

L'année a été également marquée par des travaux d'un tout autre genre. Grâce en effet au don généreux de notre confrère et bienfaiteur disparu le Marquis de LORDAT des travaux importants ont été effectués en vue de la Restauration complète de notre Hôtel de la rue Dorée.

La Commission élue spécialement chargée de la direction et du contrôle n'a plaint ni son temps, ni sa peine, elle a dû quelquefois faire face à des problèmes difficiles et en tout dernier lieu elle a été même amenée à prendre la décision rapide de suspendre momentanément les travaux de maçonnerie, elle va les reprendre sous peu, l'Académie sera bien entendu tenue au courant dans cette dernière étape comme elle l'a été dans les précédentes.

Certainement beaucoup plus que les honneurs un gros travail et de longue durée attend mes confrères le Docteur Drouot, M^c Roger et moi-même qui avons la charge des Archives, de la Bibliothèque, de la transformation de l'ancien vestiaire en un agréable lieu de conversations, de réunion intime : la Salle du Marquis de Lordat et de la transformation surtout de

la Salle de Villeperdrix en un lieu de lecture, havre de travail et de silence où nous trouverons livres, hebdomadaires et revues ; une étude toute particulière de cette question va être envisagée sérieusement, des suggestions, mes chers Confrères, vous seront proposées, d'autres vous seront demandées.

En résignant Messieurs le mandat que vous m'avez si bienveillamment confié et en vous adressant du fond du cœur tous mes remerciements, je n'ai pas je pense à vous présenter d'une façon ou d'une autre le nouveau Président de cette année notre confrère Monseigneur Homs, non seulement cela serait superflu mais impertinence de ma part. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'avoir pour diriger nos travaux, M. Sablou vice-président à côté de lui, et espérer que pour nul d'entre nous, aucun nuage ne viendra cette année assombrir l'horizon.

En ce qui me concerne, Président sortant, je ne rentre pas tout à fait dans le rang puisque je demeure membre du Bureau comme Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint, que de plus je prends rang parmi les Anciens Présidents dans le « Conseil des Sages », Sénat de l'Académie, aux diverses prérogatives et qu'enfin à la Commission de la Restauration de notre Hôtel où vous m'avez élu Président, le travail est encore loin d'être achevé ; l'occasion unique qui nous est offerte nous impose un devoir, celui de ne rien négliger, absolument rien, afin de mener l'œuvre jusqu'à une fin heureuse, jusqu'à sa parfaite réussite.

Nous redirons ici une fois encore la devise de l'Architecte grec Eupalinos de Paul Valéry et la ferons nôtre : « *Il n'y a point de détails dans l'exécution* ».

Mgr. Homs, mon cher Président, mon fauteuil devient à présent le vôtre, je vous le laisse sans plus tarder.

Allocution de Mgr HOMMS.

Messieurs,

Me voici donc par le jeu de votre règlement et par

la confiance que votre vote a traduite, me voici devant vous investi pour un an, d'une nouvelle fonction — nouvelle pour moi — d'une fonction assortie d'une dignité dont je mesure le prix.

Je ne fatiguerai pas votre attention en vous accablant des rituelles protestations de mon indignité. La cause est entendue.

Comme le disait, il y a un mois à peine, Maurice Druon, le benjamin de nos « Immortels » : « Il faut beaucoup de modestie pour accepter les honneurs ». Je sais fort bien avec lui que tout honneur trace un programme plus encore qu'il ne reconnaît le mérite. Stimulant pour la conscience, il est une invite à prendre garde qu'on attend beaucoup de l'élu.

Ce que vous attendez d'un « Président » je m'efforcerai de vous le donner à plein cœur. Et la chose me sera facile. Les années que j'ai déjà vécues au milieu de vous m'ont suffisamment appris que notre Compagnie est faite d'harmonie, de sérénité, de concorde ; qu'on y vit et qu'on s'y meut dans un climat d'amitié qui, en rapprochant les cœurs, rapproche les points de vue. On s'y accepte différents, on s'y aime complémentaires. Continuons à mettre l'accent, non sur ce qui pourrait nous séparer, ni même sur ce qui nous distingue, mais sur ce qui nous unit, sur tout ce que le commerce des Lettres et des Arts, sur tout ce que la fréquentation des plus éblouissants ouvrages qu'ait produits l'histoire des hommes, a gravé au plus intime de notre esprit et de notre cœur : l'amour de la sagesse et le culte de la beauté.

« Il faut beaucoup de modestie pour accepter les honneurs ». Il en faut beaucoup, toujours. Il en faut plus encore en certaines occasions. Et c'est là, à cette nouvelle place, mon pénible inconfort. L'inconfort d'un Président, oui... mais. M'asseoir dans ce fauteuil après un Président émérite qui a fait tant de choses et de si belles choses pour le rayonnement de notre Académie me remplit de confusion.

J'ai cité tout à l'heure Maurice Druon. J'avais lu, il y a trois ans, lors de leur parution, ses « Mémoires de Zeus », ce roman des dieux qui, derrière des symbo-

les, n'est pas autre chose que l'éternelle histoire de l'humanité, passionnante et dramatique à souhait.

Il est dit, dans ces « Mémoires », qu'après la terrible et gigantesque bataille qui vit s'affronter, dans le sang et le feu, les Puissances de la Terre et les divinités du Ciel, il s'agissait de réorganiser le monde, le monde épuisé et marqué de profondes blessures. Il fallait pour cela désigner un chef, remettre à l'un des dieux la puissance suprême.

THEMIS, la déesse de la Loi, fit asseoir les dieux — les petits et les grands — dans un vaste amphithéâtre et réclama qu'on fit silence.

— « Qui choisissez-vous ? » dit-elle (elle inventait ainsi le mode d'élection qui a fait quelque usage depuis) Qui choisissez-vous ?

— Il faut choisir le plus sage, crièrent certains.

— Il faut choisir le plus savant, dirent d'autres.

— Il faut choisir le plus vieux, lancèrent quelques-uns.

Le plus sage, le plus savant, le plus vieux... Les dieux étaient perplexes. Quelques paroles bien senties — qu'il serait trop long de vous rapporter — les mirent finalement d'accord.

ATHENA, la déesse de la raison, passa dans les rangs, présentant son casque d'or. Puis elle vint le renverser aux pieds de THEMIS. Tous les cailloux étaient blancs et désignaient le même chef.

Quittons la parabole et ses personnages d'emprunt. Descendons du ciel sur la terre. Ce chef — mutatis mutandis — ce « primus inter pares » vous le connaissez, vous avez reconnu notre Président sortant.

Il faut choisir le plus sage. Vous êtes un sage, M. le Président. Votre sagesse exemplaire, faite de prudence, d'un goût très sûr et d'un dévouement inlassable, nous l'avons admirée tout au long de votre mandat. Vous aviez l'œil sur tout, sur les presses de notre sympathique imprimeur, sur la mise à jour de nos bulletins, sur les travaux de restauration de notre vieil Hôtel en péril. Que d'heures dépensées à surveiller le chantier, à activer les ouvriers, à discuter les

plans de l'architecte et le choix du matériau, à contrôler les dépenses en accord avec notre diligent trésorier. Que de tracas ! Que d'ennuis !

Il faut choisir le plus savant. Vous êtes un savant, Il n'est pas difficile de discerner, dans le sous-sol de vos communications si diverses et de vos éclectiques travaux dont la liste serait fort longue, la richesse du savoir nécessaire pour nourrir vos écrits et vos doctes paroles.

Mathématiques, physique, astronomie, Belles Lettres et Beaux-Arts, musique et poésie, rien ne vous est étranger.

Il faut choisir le plus vieux. Vous n'êtes pas « vieux ». Vous n'avez pas la première ride. D'ailleurs, celle-là on ne la voit pas. Vous ne verrez que plus tard la seconde. La vieillesse c'est l'âge qu'on n'a pas encore. Vous avez suffisamment d'années pour porter déjà, plus ample tous les jours, une belle cargaison d'expériences et de souvenirs, pour posséder pleinement les fécondes richesses de la maturité, tout en gardant l'ardeur de la jeunesse.

Nulle de ces qualités n'est absolument rare prise isolément. Mais rare est leur réunion et c'est cela qui fait la qualité d'un chef.

M. le Président, au nom de l'Académie, nous vous disons notre admiration et notre gratitude.

Mais nos regrets sont adoucis par l'assurance que nous avons de vous voir continuer, avec votre Comité, votre tâche de démiurge, votre travail d'ordonnateur et de restaurateur de notre vieille et noble maison.

Combien je voudrais, en terminant, que mes humbles paroles puissent faire vibrer le mot du cœur : Merci. Merci pour le passé. Merci pour l'avenir.

A vous tous, mes chers confrères et amis de l'Académie de Nîmes, à vous tous, Merci.

**

La parole fut ensuite donnée à M. Douël qui, lut avec talent le texte de la communication sur « M^e Pierre Masse, grand Avocat et Martyr de la Résistance », ce que M^e Octave HUGUES, souffrant, n'avait pu venir faire lui-même.

Issu d'une famille alsacienne ayant opté pour la France en 1871, M^e Pierre Masse, fut au Barreau de Paris, l'un des plus grands avocats de son époque.

Languedocien d'adoption, propriétaire du château du Bousquet d'Orb, il fut Conseiller et Président du Conseil Général de l'Hérault pendant plus de 30 ans. Elu député, et parti volontaire pour le front, il se conduisit brillamment en 14-18. Clémenceau en fit un Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre. Il fut ensuite sénateur de l'Hérault.

Arrêté en 1941 par la Gestapo, et interné à Draney et à Compiègne, avant de partir pour les Camps de la mort lente, il fut le guide et le soutien de ses compagnons de misère, se comporta avec l'envahisseur avec une telle autorité qu'il força son respect, et atteignit à une telle grandeur dans l'infortune, que son nom est vénéré par tous ceux qui l'ont connu ou l'ont approché.

De la communication de M^e Hugues, extrayons les deux lettres que voici écrites par M^e Masse, l'une à son Bâtonnier, l'autre à sa femme, un jour qu'il s'attendait à être fusillé.

« Monsieur le Bâtonnier,

« Je suis appelé. Je vais probablement mourir. Je suis venu ici comme avocat. Je mourrai, j'espère dignement, pour ma patrie, ma foi et mon ordre.

« Dites à mes confrères que je les remercie des honneurs qui ont accompagné ma vie professionnelle. J'en emporte une juste fierté.

« Je vous recommande mon fils.

« Je finirai en soldat de la France et du Droit, que j'ai toujours été.

« Bien vôtre en toute amitié et en déférent respect.

« Pierre MASSE. »

« Et après le cri de l'honneur, la confiance de l'amour ».

« Ma femme chérie,

« Je pars probablement pour toujours. Je t'aime et je te remercie du plus profond de moi. Je bénis mes

enfants que j'adore. Je te recommande à eux. J'ai fait mon devoir. Je paie mon attachement à la France. Je ne regrette qu'elle et vous. Ne pleure pas trop.

« Je mourrai en soldat. Embrasse maman et les nôtres.

« Je t'adore. Si j'ai des petits-enfants, tu les embrasseras pour moi... Jacques, Marie-Thérèse, Philippe, je vous aimais profondément mes petits... Portez bien mon nom, que je vous transmets intact.

« Au revoir, ma Marie que j'aime en ce dernier moment comme jamais.

« Pierre ».

M^e Octave Hugues conclut ainsi :

« Il y a des hommes qui naissent pour être des chefs. Tant qu'ils vivent, leur vie est une ascension vers le premier rang. S'ils meurent avant d'y être parvenus, leur mémoire n'en souffre pas. La mort leur offre le moyen suprême pour accomplir leur destinée. Elle les élève au-dessus d'eux-mêmes. Ce n'est pas une fin, c'est un couronnement.

« Ainsi Pierre Masse, avocat, soldat, homme d'Etat, n'a sans doute pas rempli tous les grands emplois auxquels il aurait pu prétendre ; mais quand le malheur s'est acharné sur lui, prisonnier, déporté, hors la loi, il lui a suffi de rester lui-même pour atteindre à la vraie grandeur ».

Cette communication fit venir, à certains moments, les larmes aux yeux de la plupart des auditeurs, et M. Douël, lui-même, la voix brisée par l'émotion, dut demander à M. Escholier de le relayer dans sa lecture.

La séance a été levée à 18 h 30.

SEANCE PUBLIQUE DU 29 JANVIER 1967

La séance publique annuelle de l'Académie s'est tenue le dimanche 29 Janvier dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monseigneur HOMS, président en exercice.

Présents : MM. le Colonel DE BALINCOURT, BERNARDY, Prof. BRUNEL, Dr. CABOUAT, Prof. DUPONT, Dr. DROUOT, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Robert LAFONT, André NADAL, H. de REGIS, M^c ROGER, SABLOU, SESTON, Bâtonnier TAILHADES, Jean THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER.

Excusés : Bâtonnier FABRE, M. FLAUGERE, Maître HUGUES, M. VELAY.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre HUGUES.

Ont pris successivement la parole :

Mgr. HOMS qui a prononcé une allocution intitulée « Littérature et culture ».

M. André NADAL, Président sortant, qui a présenté le compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1966.

M. le Professeur BRUNEL qui a donné un abrégé de sa communication : « La Maison Carrée a-t-elle été un Capitole ? » et M. le Bâtonnier Edgar TAILHADES qui a fait de même pour « L'émouvante Odyssée de Charles Ledru ».

L'allocution de Mgr. Homs, le compte rendu de

M. Nadal et les communications de MM. Brunel et Tailhades seront publiés dans les Mémoires de l'Académie.

Assistaient à cette séance : M. GROLLEMUND, Préfet du Gard, Président d'honneur de l'Académie, M. TONDUT, Député du Gard, M. JOURDAN, Maire de Nîmes, Mgr. ROUGE, Evêque de Nîmes, M. le Premier Président BAYER, M. le Procureur Général DU COLOMBIER, M. le Trésorier Payeur Général, le Général PERROTAT, ancien Inspecteur Général de l'Artillerie, M. le Consul d'Espagne, ainsi que très nombreuses personnalités.

SEANCE DU 3 FEVRIER 1967

La séance est ouverte à 17 heures, par Mgr. HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Col. DE BALINCOURT, BERNARDY, Dr. DROUOT, ESCHOLIER, M^c Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Insp. LIGNIERES, Past. LHERMET, André NADAL, SABLOU, SESTON, FRAINAUD, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, Membres résidants ; M. MODESTE, membre honoraire.

Excusés : M^c FABRE, M. FLAUGERE, Pierre HUGUES, VELAY, FRAINAUD.

Secrétaire : M^c ROGER, en l'absence de M. Pierre HUGUES.

M. le Consul d'Espagne honorait l'Académie de sa présence.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président donne ensuite la parole à Monsieur Camille LIGNIERES, qui présente une communication sur : « Le Poème du Cid ».

Si le personnage du Cid est très populaire en France, grâce au chef-d'œuvre de notre grand Corneille, le « Poème du Cid », par contre y est assez mal connu. Il ne s'agit plus ici du Cid, jeune, ardent, vengeur de l'honneur de son père, amant malheureux de Chimène, il ne s'agit plus des « Enfances du Cid », mais du récit des exploits de sa maturité, il s'agit du Cid marié, époux de Chimène, père de deux jeunes filles, injustement exilé par son roi.

Le « Poème » contera son exil, ses aventures guerrières, sa conquête de Valence, et comment, après

avoir mal marié ses filles à deux seigneurs indignes, il les unit enfin à des fils de roi.

Ce poème « mérite d'être connu, car c'est un chef-d'œuvre de la littérature médiévale espagnole, la première chanson de geste de l'Espagne. Il est donc l'équivalent de notre « Chanson de Roland ».

Contrairement à la « Chanson de Roland », qui évoque des faits antérieurs de plusieurs siècles à sa rédaction, le « Poème du Cid » décrit des faits presque contemporains, antérieurs seulement de quelques cinquante ans. Et cela seul explique la valeur historique du « Poème » ; dont le héros, quoique présenté sous un jour avantageux, n'est pas cependant entouré du halo de légende des preux et chevaliers français du « Roland ».

L'orateur montre alors les rapports qui existent entre le « poème du Cid » et d'autres chansons de geste françaises plus spécialement avec la « Chanson de Roland », dont l'influence sur l'œuvre espagnole est indéniable. Il n'en reste pas moins que le « Poème » a des traits originaux bien propres à l'Espagne, à cette Espagne médiévale, au territoire encore restreint, mais dont la lutte se poursuivait depuis des siècles pour l'intégrité de son sol et de sa foi.

Et c'est pourquoi le Cid, héros du « Poème », est par excellence un héros national, qui sera magnifié par maintes œuvres ultérieures.

Comme la « Chanson de Roland », le « Poème du Cid » est un magnifique germe, annonciateur des immortels chefs-d'œuvre de nos littératures respectives.

L'exposé de M. Lignières a été suivi d'un débat animé, après lequel la séance a été levée à 18 h 30.

SEANCE DU 17 FEVRIER 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Présents : MM. BERNARDY, Colonel DE BALINCOURT, Dr. DROUOT, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Insp. LIGNIERES, Past. LHERMET, André NADAL, M^e ROGER, SESTON, THEROND, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; M. MODESTE, membre non résidant ; Mlle JEOLAS, membre correspondant ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Excusés : M. le Pasteur BRUNEL, MM. DAVE, DOUEL, M^e FABRE, FLAUGERE, VELAY, FRAINAUD, M. le Chanoine THIBON.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président avise la Compagnie que le Conseil Général du Gard lui a accordé par décision en date du 4 janvier 1967 une subvention de 500 F. Il lui fait connaître qu'il s'est fait représenter par M. André NADAL à l'inauguration de la Maison de retraite de Serre Cavalier à laquelle il avait été invité par M. le Maire.

Il adresse, au nom de l'Académie, ses vœux d'heureux anniversaire à M. FLAUGERE qui atteint aujourd'hui sa quatre-vingt-cinquième année.

Il donne ensuite la parole :

— au Secrétaire perpétuel qui communique à l'Assemblée le programme des communications prévues pour les prochaines séances ;

— à M^e ROGER, Bibliothécaire, qui donne connaissance de la circulaire qu'il va envoyer à tous les membres de l'Académie pour leur faire connaître les pro-

jets du bureau en vue de la réorganisation de la Bibliothèque (aménagement de la Salle de Villepredrix, création d'un fonds d'histoire et de littérature régionale, abonnement à un certain nombre de revues, enrichissement du fonds par acquisition et dons), pour leur demander de lui signaler les acquisitions et les abonnements souhaitables.

M. André NADAL, Président de la Commission de la Restauration de l'Hôtel de l'Académie met ses confrères au courant des conversations en cours avec l'Entreprise Sèle de Montrouge au sujet des imperfections des plafonds de diverses salles.

**

L'Assemblée écoute alors la communication de Mlle JEOLAS sur les Chenevières St-Gilloises au 17^e siècle.

LES CHENEVIÈRES SAINT-GILLOISES AU XVII^e SIÈCLE

Au XVII^e siècle, le Ribeyrès, plaine basse du Rhône dans la commune de Saint-Gilles possède des chenevières : assez loin de la ville, à Loubes, en bordure de la « palun », et, très près des murailles, « Sous Saint-Pierre », à l'Est, et dans l'ensemble « Saint-Jaulmes, le Rivet, les Fonts, sous Saint-Jean », à l'Ouest, au pied de la retombée de la Costière de Puech Ayrol

Ces chenevières occupent des terres basses, alluviales, naturellement fertiles, très meublées. L'irrigation y est facile, grâce, soit à des sources ou des « lérons », soit à des fossés, canaux ou « vallats » tels le Touyre, égoût pérenne de la ville haute, ou la Garone, écoulement intermittent des eaux pluviales du plateau de Garons.

L'excellente qualité de la terre nécessaire à cette plante vorace nous est confirmée dans l'introduction du Compois de 1631 : « Les terres et canabières situées au Rivet et à Saint Jaulmes ont été allivrées à raison de trois livres la saulmée, icelle saulmée composée de quatre cent dextres, chacun de dix-huit pans. « Or, dans la plaine pourtant fertile, les meilleures

parcelles, ne sont allivrées que pour une livre la saulmée.

Au Rivet, l'un des canaux d'écoulement temporaire porte le nom de « carrières des Fouyttas », la rue des Batteurs. Sans doute le chanvre y était-il battu dès la récolte, afin d'en séparer les faisceaux ligneux avant le rouissage, qui pouvait avoir lieu sur les lieux mêmes. L'écoulement des eaux est très lent, presque imperceptible, faute de pente. Les odeurs fétides se répandent hors de la ville.

Quatre vingt sept propriétaires sur trois cent cinquante sept possèdent des chènevières. Ils appartiennent à toutes les classes de la société médiévale, du grand bourgeois au tout petit propriétaire.

L'extrême morcellement et l'exiguïté de ces parcelles sont frappants. A Loubes ou sous Saint-Pierre, cependant, les parcelles sont moins petites dans leur ensemble que certaines du Rivet. Certes, dans ce quartier, sept chènevières ont chacune environ deux mille mètres carrés, mais une quarantaine ont moins de huit cents mètres carrés. La plus exiguë a seulement vingt-cinq mètres carrés !

La filasse recueillie avait dû servir, au Moyen Age surtout, à la confection de cordages, aussi bien à usage maritime qu'à usage agricole. Une rue de la Courdarié, assez longue est encore attestée au compoïds de 1631. Mais au XVII^e siècle, seuls trois ou quatre cordiers exercent encore ce métier « en activité principale ».

Au XVIII^e siècle, la superficie des chènevières diminue peu à peu. Déjà une partie des terres attenantes était occupée par de florissants jardins maraîchers. Si nous exceptons les surfaces bâties au XIX^e et au XX^e siècle, tout ce qui était autrefois chènevière est aujourd'hui occupé par des jardins maraîchers privés ou de rapport.

Cette communication a intéressé tous ses auditeurs et a suscité de nombreux commentaires.

La séance a été levée à 18 h 15.

VENDREDI 24 FEVRIER 1967

OBSEQUES DE M. ETIENNE VELAY
Ancien Président

Le vendredi 24 février furent célébrées en l'Eglise de Bouillargues les obsèques de M. Etienne VELAY.

Mgr. Homs, Président en exercice étant souffrant l'éloge funèbre fut prononcé au cimetière de Bouillargues, au nom de l'Académie par M. André NADAL, Ancien Président.

ALLOCUTION DE M. André NADAL

L'année dernière l'Académie perdait au mois de janvier notre ami Henri Barnouin et le mois suivant c'était le regretté Chanoine Cantaloube ; cette année c'est au mois de janvier *aussi* que nous avons perdu notre Confrère le Bâtonnier Lafage et c'est encore le mois suivant, en ce mois de février finissant que notre Ancien Président Etienne VELAY nous quitte à son tour.

A la place du Président en exercice, Mgr. Homs, souffrant, alité ces jours-ci et qui était un des plus intimes amis d'Etienne Velay, je me dois de dire au nom de nous tous notre peine et de demander respectueusement à Madame Velay, éplorée, effondrée, et aux siens de vouloir bien agréer l'expression de notre affliction.

Depuis des mois nous savions, certes, que la santé de notre confrère était défaillante, nous le sentions bien et nous en souffrions, toutefois il nous avait accoutumés à penser qu'il ignorait ou voulait ignorer le poids des ans ; jusqu'à l'extrême vieillesse il ne cessa de travailler : à l'âge de 87 ans n'avait-il pas accepté

d'être Président de notre Compagnie pour une seconde année !

En sa personne l'Académie de Nîmes perd un de ses membres les plus distingués. Distingué Etienne Velay l'était tout naturellement, il devait l'être assurément depuis sa plus tendre enfance et sa jeunesse, tout au long de ses études secondaires, il devait l'être sur les bancs de la Faculté de Droit, qu'il quittait brillamment un jour avec le grade de Docteur.

Quelle vie fut mieux remplie que la sienne ?

Ses études supérieures achevées, Etienne Velay entre dans l'Administration de l'Enregistrement où il atteint les échelons élevés et termine sa carrière dans sa ville natale : Nîmes, en devient le Maire à l'époque la plus sombre de son histoire, entre temps il est élu aussi Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole et Maire de Bouillargues ; c'est en juin 1944 qu'il est sollicité pour faire partie de notre Académie.

« En vous appelant à elle, dit le Président Jean BOSCH qui le recevait, en vous inscrivant au nombre de ses trente six membres résidants, ce n'est pas le Maire de Nîmes que l'Académie a entendu élire, c'est Monsieur Etienne Velay. Ce sont Monsieur vos seules qualités personnelles qui vous ont fait des nôtres ».

Et il est bien certain que dans notre Compagnie, Monsieur Velay a apporté des qualités premières, en particulier à côté d'une grande culture, une vigueur de l'esprit et une élégance qui faisaient le charme de ses communications toutes littéraires. Telle son étude sur « *Jules Lemaitre* » qui tint deux séances où il mit en relief l'influence qu'ont eu son pays d'origine et son milieu familial sur sa formation, les aspects variés et pleins d'attraits de ce talent infiniment nuancé, à la fois séduisant et grave, spirituel et profond.

Telle autre communication sur « *La vie misérable de Léon Bloy* », sur « *Un aspect curieux de Musset* », ou sur « *Les humeurs de Sainte-Beuve* », telle autre sur « *Le Professeur et Poète Auguste Angellier* », sur « *Julia Bartet illustre Comédienne et grande dame* », sur « *Madame de Pompadour et les hommes de lettres de son temps* », sur « *Une Egérie : Madame de Cailla-*

vet », sur « *Hélène de Surgères et Ronsard* », bien d'autres encore.

Plus récemment sa communication sur « *Les mots de la fin* » autrement dit les phrases remarquables sur lesquelles se sont achevées bien des vies : phrases de Lucrèce, de Sénèque, de Néron, de Marc-Aurèle, de Léonard de Vinci, de Saint-François d'Assise, Saint-François d'Assise qui chanta « *notre sœur la mort* » dans son « *Cantique du Soleil* ».

Qui d'entre nous ne se souvient de la brillante étude de notre confrère sur « *Gérard de Nerval* » où il retraçait la vie et l'œuvre de l'auteur de « *Sylvie* » et des « *Chimères* » et analysait avec finesse l'inspiration de l'écrivain rappelant également les épreuves psychiques qu'il supporta avec courage jusqu'à l'heure tragique qui termina sa carrière à la rue de la Vieille-Lanterne.

A la séance solennelle de Janvier 63 le Président Velay en son allocution traitait comme sujet : « *La première représentation de Carmen* », debout, une heure durant d'une voix pleine et bien timbrée il tint son auditoire en haleine, campant d'une façon magistrale la grande interprète du rôle de Carmen, Gall-Marié douée d'un puissant Mezzo qu'elle avait, nous disait-il, mis longtemps à assouplir.

La dernière communication de notre très regretté confrère le 20 Mai 1964 a été pour *Jean Reboul* à l'occasion du centenaire de sa mort ; ce fut une belle évocation de la vie et de l'œuvre du poète nimois.

Etienne Velay devait monter l'escalier qui conduit à notre salle de travail deux fois encore le mois suivant pour présider les deux dernières séances de juin, époque où nous nous mettons en vacances jusqu'à la rentrée d'octobre. Nous ne devions plus le revoir à l'Académie.

Il est bien certain cependant pour si riches sur le plan littéraire et si éloignées de la politique et de la gestion municipale que furent les communications de notre confrère dont la mort nous étreint, nous ne pouvions les entendre sans penser qu'il fut *notre*

Maire pendant une nuit de cinq années interminables, alors que sous l'occupation étrangère notre Cité n'était plus maîtresse de sa destinée, qu'il sut envers et contre tout lui conserver sa dignité et notamment aux heures atroces qui suivirent l'affreux bombardement.

« Ce n'est pas le Maire de Nîmes, a dit Jean Bosc, dans son discours de souhait de bienvenue que l'Académie a entendu élire, c'est M. Etienne Velay », mais il devait ajouter : « Si vous n'êtes pas des nôtres à cause de ce titre, vous entrez chez nous avec ce titre et ne pouvez et ne devez le déposer à la porte. (Et un plus loin), rappellerais-je, le beau discours (je pèse mes mots et ne dis rien de plus que je ne veux dire) si profondément ému, si sensible et si humain dans son dépouillement volontaire de tout vain ornement de rhétorique par lequel du perron de notre Lycée, vous avez donné un dernier adieu aux innocentes victimes du 27 mai 1944. Ce jour-là, Monsieur vous élevant au-dessus des passions partisans quelles qu'elles fussent, ne puisant votre inspiration que dans votre infinie pitié pour ceux de nos concitoyens qui payaient un injuste et lourd tribut aux horreurs de cette chose horrible qu'est la guerre, ce jour-là vous avez été vraiment ce qu'il convenait d'être dans ces conjonctures tragiques le « *Maire de tous* ».

Mon cher confrère Etienne VELAY je vous ai souvent rappelé votre discours, la dernière fois ce fut lors de ma visite un dimanche à Serre-Cavalier.

Ce discours imprimé dans l'unique petite feuille jaunie du « Petit Méridional » et de « l'Eclair » du 30 mai 44, ce discours, que devant les chars funèbres alignés, nous écoutions les yeux mouillés de larmes, nous l'entendons encore :

« Jusqu'à présent, telles furent vos premières paroles Etienne Velay, jusqu'à présent préservée du malheur depuis si longtemps et par tant d'entre nous redouté, notre chère ville vient d'être soudain et en quelques instants précipitée dans l'épouvante et dans l'horreur. Le désastre est effroyable, devant tant de destructions, de vies blessées et fauchées, je désespère d'exprimer l'émotion qui m'opprime et de trouver les

mots que je ne cherche même plus à rencontrer. Le ciel que nous considérions naguère afin d'y découvrir les calmes étoiles et vers lequel montaient nos espérances et nos prières nous n'oserons plus le regarder désormais de peur d'y apercevoir le tourbillonnant vacarme des messagers funestes de la mort.

« Ma ville, ma chère ville, depuis si longtemps aimée, quelle tristesse de la voir ainsi dévastée et rendue méconnaissable, et tant de morts innocents si confiants dans la clémence du destin. L'épreuve dont cette matinée d'Enfer a versé le poids sur d'innombrables familles est bien l'épreuve de la cité tout entière ».

Oui, ce jour-là, Etienne Velay, vous vous êtes imposé *impérativement* comme le « *Maire de tous* ».

Les exemples qui l'attestent, qui en témoignent sont sans nombre, j'en appellerai ici un seul et il suffira tant il est éloquent dans sa simplicité.

Le voici : Depuis votre départ de la Mairie de Nîmes qui remonte à plus de vingt ans, tous les huissiers de cette Mairie, ne vous ont-ils pas Etienne Velay sans solution de continuité, adressé chaque 1^{er} janvier leurs vœux déferents de nouvel an ?

N'est-ce pas là, un des plus beaux contentements que puisse espérer à la cessation de son mandat le premier magistrat d'une grande cité !

Non, nous ne pouvions malgré nous ne pas penser au Maire que vous fûtes si cher confrère quand nous écoutions vos communications ou quand vous présidiez avec tant de maîtrise et de tact nos séances de l'Académie, cette Académie qui vous pleure aujourd'hui et vous adresse son affectueux et ultime adieu

SEANCE DU 3 MARS 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS Président.

Présents : M. le Colonel DE BALINCOURT, Monsieur BERNARDY, M. le Pasteur BRUNEL, M. le Prof. DUPONT, M. le Dr. DROUOT, M. DOUEL, M^c Octave HUGUES, M. l'Inspecteur LIGNIERES, MM. André NADAL, SESTON, THEROND, FRAINAUD, MM. les chanoines THIBON et GASQUE, MM. PANET et CHASTANIER, Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel, M. Juge CHAPSAL, membre correspondant, M. DE REGIS.

Excusés : MM. ABAUZIT, DAVE, ROGER, le bâtonnier FABRE, M. FLAUGERE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir observé une minute de silence en hommage à la mémoire de leur regretté confrère, le Président VELAY, aux obsèques duquel M. André NADAL a pris la parole à la place de Mgr Homs, alité, les Académiciens ont écouté une communication de M. Juge CHAPSAL, de Riom, ancien Président de l'Académie de Clermont-Ferrand et arrière-petit-neveu breton de PASCAL, intitulée : « De l'influence sur PASCAL de son sol natal, de ses hérédités, de son milieu familial et social ».

Ayant remercié l'Académie de son admission au nombre de ses correspondants, le Président Juge-Chapsal évoque les liens familiaux et culturels le rattachant à Nîmes et à sa région.

Il aborde ensuite ce qui fait l'objet de son propos :

A l'Auvergne, Pascal doit l'énergie, l'ardeur belli-

queuse, l'austérité des mœurs, l'esprit ferme en ses desseins, la tenacité indomptable, la rudesse des humeurs, l'âpreté dans les querelles, la fierté qui s'incline mal.

A cette Auvergne le rattachait outre sa naissance ses hérédités paternelles et maternelles, ses aïeux négociants, magistrats. A ses pères, marchands, bourgeois de Clermont, il doit son pragmatisme qui joint à un esprit extrêmement spéculatif, marque sa physiologie. D'où le caractère utilitaire de ses inventions, la sagesse dans la gestion de son patrimoine, son âpreté à défendre son droit. De ses aïeux, hauts ou simples magistrats, il tient la conviction de la prédominance de son rang social.

L'éducation paternelle, puisque sa mère mourut jeune, en a fait un humaniste chez qui la raison bride l'imagination, mais doublé d'un penseur profond, d'un poète, d'un écrivain génial. Il va sans dire qu'à l'instar des siens, il est un croyant convaincu.

Jacqueline, sa sœur, a assoupli son caractère orgueilleux et dominateur, a assuré son évolution spirituelle jusqu'à l'épanouissement total en Dieu.

Et ses amis, Roannez et Méré ont fait de lui *l'honnête homme*, tel qu'on le concevait au grand siècle.

Le 19 août 1662, il a remis au Créateur une des plus belles âmes qu'Il ait créées, marquée d'une impérissable gloire, laissant au monde un héritage spirituel dont les siècles ne cesseront de bénéficier.

Après cette communication et le débat qui a suivie, M. le Président Juge-Chapsal, qui assistait pour la première fois à une séance de l'Académie a reçu les compliments de bienvenue et les félicitations de ses confrères.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 17 MARS 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Présents : MM. ROGER, Prof. BRUNEL, CHASTANIER, Pasteur BRUNEL, SESTON, Inspecteur LIGNIERES, DOUEL, DE BALINCOURT, ESCHOLIER, DE REGIS, DROUOT, LAURIOL, FLAUGERE, PANET, André NADAL, THEROND.

Excusés : Prof. DUPONT, Chanoine THIBON, M. BERNARDY, M^e Octave HUGUES, M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

M. et Mme Pierre HUGUES font part du prochain mariage de leur petit-fils Philippe Albernhe, Interne de l'Hôpital de l'Institut Pasteur, avec Mlle Françoise Hirtzmann, agrégée de l'Université.

L'Académie adresse ses félicitations aux parents et ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.

En l'absence de M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel, retenu à Paris à l'occasion de ce mariage, M^e Roger donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 mars.

*
*
*

La parole est ensuite donnée à M. FLAUGERE pour sa communication : « *L'homme à la recherche de son passé* » (1^{er} volet) dont voici le résumé :

Jean Rostand écrit : « Qu'est-ce que l'homme ? Que représente-t-il dans la Nature ? Quand et comment a-t-il apparu ? Quels sont ses rapports avec l'ensemble du règne animal ? et avec la totalité de la Vie ? La solution de ces problèmes doit importer à tout homme qui pense Malheureusement les pouvoirs de

la science pour les résoudre nous apportent plus de soucis que de lumière ».

Quel est de ce point de vue l'apport des siècles qui nous ont précédés ?

Déjà parmi les penseurs grecs les opinions divergent.

— *Les uns*, Pythagore, Empédocle, Anaximandre, Démocrite, soupçonnent dans la Nature *une évolution progressive* qui a conduit par étapes à l'apparition de l'homme.

— *D'autres*, avec Aristote, proclament la *fixité des espèces*.

Après plusieurs siècles de silence, le problème de la vie et de l'homme surgit de nouveau. *Fixisme ? Evolutionnisme ?*

L'idée de l'évolution gagne peu à peu, du terrain, avec Lamarck, Darwin et d'autres. Mais le mécanisme de cette Evolution fait toujours problème. Jean Rostand le reconnaît : « Je ne suis nullement persuadé que « *l'adaptation* » de Lamarck, la « *sélection naturelle* » de Darwin, les « *mutations* » de Hugo de Vries, aient à elles seules suffi pour provoquer l'évolution organique. J'ai le sentiment que demeurent éloignés de nous bien des ressorts de cette évolution ».

Ainsi deux positions s'affrontent :

— L'une, dite *spiritualiste*, qui postule l'intervention d'une Idée, d'un Vouloir, d'une Intelligence suprêmes ;

— L'autre, dite *matérialiste*, aux termes de laquelle la seule et éternelle réalité du monde serait la matière.

La Nature aurait passé de la matière inerte à la matière vivante et de la vie à la pensée.

Laquelle de ces positions est scientifiquement valable ? Mystère !!!

**

Après ce très intéressant et solide exposé et la discussion par le conférencier des positions en présence, discussion qui continuera dans de prochaines communications, la parole est donnée à M^e ROGER, Bibliothécaire, au sujet de l'abonnement à certaines revues.

Ensuite M. André NADAL, Président de la Commission de la Restauration de l'Hôtel de l'Académie entretient ses confrères sur la récente reprise des travaux de maçonnerie par l'entreprise Ritter de Nîmes remplaçant l'entreprise Séle de Montrouge. — Il indique également qu'il a acquis à la Salle des Ventes un magnifique bureau, deux glaces pour les Salles de Villeperdrix et Barnouin ainsi que trois bibliothèques pour abriter les Archives dans la Salle de Lordat. Ces divers meubles avaient appartenu à la regrettée Madame Graille Membre Correspondant.

Enfin l'Académie remercie Monsieur Roger Chastanier de la belle glace qu'il a offerte et qui a été placée à l'entrée de la Salle de Lordat.

La séance est levée à 18 h. 30.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

2^{me} Trimestre 1967

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1967

Abonnement annuel 10 F.
Le N° 2,50 F.

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Vœu à propos des arbres de l'Esplanade et de l'Avenue Feuchères	43
Election de M ^e Léon Fosse comme membre résidant	44
Hommage de l'Académie à Marguerite Long par Mgr Homs, Président	53

COMMUNICATIONS

<i>Dr Drouot</i> : Les Statues-Menhirs du Midi de la France	35
<i>M. Flaugère</i> : L'Homme à la recherche de son passé (2 ^e volet)	37
<i>Pasteur Brunel</i> : Le rôle de l'ombre dans les religions égyptiennes et sémitiques	44
<i>M. Flaugère</i> : L'Homme à la recherche de son passé (3 ^e volet)	46
<i>M. Boyer</i> : L'histoire et l'économie de la garrigue nimoise	56
<i>M. Abauzit</i> : Genny Lind et Hyacinthe Roger, lyrisme et spiritualité	59
<i>M. H. Noé</i> : A la lumière de Paul Valéry, les pas retrouvés et l'enfant et les étoiles	62
<i>Mgr Homs</i> : Les Bénédictins français au 17 ^e siècle	62

HOMMAGES

<i>Duc de Castries</i> : Orages sur l'Eglise	60
<i>Mlle Alice Dumas</i> : Lettres de Mistral à Mme Adrien Dumas	61

SEANCE DU 7 AVRIL 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Pasteur LHERMET, André NADAL, Docteur PARADIS, M^e ROGER, SESTON, Jean THEROND, PANET, CHASTANIER, membres résidents. M. MODESTE, membre honoraire. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. ABAUZIT, FABRE, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, Inspecteur LIGNIERES, Chanoine GASQUE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Après qu'il ait été décidé que M. DOUEL représentera l'Académie aux prochaines fêtes de l'Académie de la Drôme à Valence, l'Académie écoute une communication de M. le Docteur DROUOT sur : « *Les Statues-Menhirs du Midi de la France* ».

Le Gard, l'Aveyron, le Tarn et l'Hérault ont fourni de curieux mégalithes sculptés de figures anthropomorphes, les statues-menhirs. Les plus anciennes remontent peut-être au Néolithique. Celles du Gard sont datées de Chalcolithique (Age du Cuivre), entre 2.500 et 2.000 ans avant notre ère.

Certaines stèles portent des attributs qui désignaient sans doute les prêtres ou les chefs. Dans le Gard, on trouve surtout des idoles féminines, au visage parfois tatoué, mais sans bouche, décorées de

colliers et portant généralement une hache, objet regardé comme sacré et qui fut plus tard l'emblème de la Grande-Déesse. La région de Saint-Chaptes, Collorgues, Castelnaud-Valence, Foissac, a fourni à elle seule la moitié des statues-menhirs du Gard. Collorgues, avec ses trois hypogées, dont l'un était placé sous la protection de deux déesses à la hache, apparaissait comme l'un des haut-lieux de la religion Chalcolithique dans le Gard.

Ces divinités qui régnaient sur les morts étaient également regardées comme des Déesses-Mères, présidant au renouvellement de la Vie.

Ce courant d'idées religieuses était venu de l'Orient Méditerranéen par la voie maritime, comme le Mégalithisme. Il devait atteindre la péninsule ibérique, l'Armorique et les îles britanniques, mais il a revêtu chez nous la forme monumentale des statues-menhirs.

Une présentation de photographies et de dessins accompagnait cette savante communication.

La séance a été levée à 18 heures.

SEANCE DU 21 AVRIL 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Docteur DROUOT, DOUEL, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Pasteur LHERMET, André NADAL, H. de REGIS, SESTON, PANET, CHASTANIER, Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Chanoine THIBON, MM. DAVE, Professeur DUPONT, ESCHOLIER, Bâtonnier FABRE, Inspecteur LIGNIERES, M^e ROGER, SABLLOU, Jean THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Les membres de la Compagnie écoutent ensuite la deuxième partie de l'étude de M. Aimé FLAUGERE sur « l'Homme à la recherche de son passé ».

L'entrée de plain-pied dans la Science du principe évolutionniste de tous les êtres, depuis l'origine de la Vie sur la Terre, devait faire naître une science nouvelle « *la Préhistoire* » au rapide développement de laquelle une autre nouvelle science « *la Pédontologie* » devait apporter tous ses éléments de travail.

La Pédontologie est une science conjecturale d'ordre historique à laquelle le savant français Cuvier apporta sa précieuse connaissance approfondie de l'anatomie comparée. Si jusqu'à nos jours elle n'a pas

pu nous apporter des documents irréfutables devant permettre la solution de l'énigme des origines de la Vie et des Etres, elle n'en a pas moins déjà permis d'établir quant à l'Homme une documentation valable et de grand intérêt. C'est une grande conquête que celle d'avoir pu fixer de manière assez approximative la place de l'Homme dans la Nature et sa signification dans l'histoire de la Vie.

Malheureusement elle s'appuie sur des documents à la fois trop rares, trop incomplets et très difficiles à interpréter.

Voilà un peu plus d'un siècle qu'ont déjà commencé les recherches préhistoriques, plus d'un siècle que les Anthropologistes s'efforcent de connaître où ? quand ? comment ? a bien pu apparaître notre Humanité sur la Terre ; mais chaque nouvelle découverte fait toujours rebondir l'enquête sans pour cela apporter la solution recherchée. « Les pouvoirs de la Science, nous a dit le savant biologiste Jean Rostand, nous créent plus de soucis qu'ils ne nous apportent de lumière ».

Aux termes d'un accord universellement conclu et respecté entre paléontologues et anthropologistes, *la présence effective de l'Homme* en tous points du monde, ne peut être décelée et affirmée qu'à la faveur *de la présence intimement associée de deux indices* à savoir : ossements pouvant être sans équivoque rapportés à un être humain, et présence à leur côté de faits révélateurs d'une cause et d'une action intelligente tels que : restes de foyers indiquant la connaissance et l'utilisation du feu, restes d'une certaine industrie se manifestant par des outils plus ou moins évolués, non naturels, mais fabriqués par des mains obéissant à une réelle réflexion ; autre signe probant, rencontre de tombes annonçant un culte certain des morts.

L'application de ces principes a amené les anthropologistes à s'en tenir, pour l'heure, à la *thèse qui veut que les premiers restes fossiles d'un Etre véritablement Homme et de son industrie n'auraient été*

ensemble rencontrés que dans les terrains quaternaires ; de ce fait il n'y aurait au maximum qu'un million d'années qu'aurait pu apparaître un véritable ancêtre de notre Humanité. Cette thèse implique à reconnaître que l'Homme tertiaire ne serait ainsi pas trouvé, mais elle ne saurait interdire de penser, ce que pensent de nombreux savants sinon tous — qu'il n'est pas davantage prouvé qu'il n'y a pas existé. C'est que des données paléontologiques vérifiées et retenues appuient la conviction qu'avant la venue de l'Homme quaternaire plusieurs lignées d'Êtres dénommés « Lignées des Hominidés » ont existé. Leur découverte ne manque pas d'intérêt parce qu'elle montre la lointaine individualisation de la lignée humaine qui aurait pu commencer au tertiaire il y a 18 à 20 millions d'années époque avant laquelle l'Homme et les grands Singes auraient pu avoir le même ancêtre. De toute façon il n'est pas possible d'attribuer à ces Hominidés la paternité originelle de l'avenue humaine. Parmi les plus intéressants Hominidés il faut citer un Être dénommé « *Oréopithécus bambolin* » qui aurait vécu il y a 10 à 12 millions d'années ; on reconnaît chez lui certains dispositifs morphologiques de l'Homme actuel, savoir confirmation humaine des canines, molaires, incisives, brièveté de la mandibule, bipède comme nous. Cet Être peut-il être considéré comme un jalon de la lointaine individualisation de la lignée humaine. La science a jugé, « elle a dit non, l'Oréo est un cousin du singe ».

Il faut donc, pour l'heure, en attendant des travaux justifiant une reconsidération de la question, admettre que le point d'hominisation date tout au plus d'un million d'années, du quaternaire.

CONCEPTION DE L'HOMME AU QUATERNAIRE

La biologie actuelle met en relief la spécificité humaine ; l'Homme demeure l'Être animal qui a le cerveau le plus gros et surtout le plus différencié, ce qui signifie que les interconnexions nerveuses sont prodigieusement multipliées, accroissant d'autant les possibilités de psychisme. Avec ses milliards de neu-

rones, l'écorce cérébrale de l'Homme est quatre fois plus riche que celle du Chimpanzé en cellules interconnectées.

Dans l'état actuel des découvertes fossiles on peut reconnaître trois étapes d'Humanité c'est-à-dire trois stades morphologiques nettement distincts, à savoir dans leur ordre d'ancienneté :

- 1 — Etape Australopithécoïde.
- 2 — Etape Pithécanthroïde.
- 3 — Etape Néanderthaloïde, *celle-ci incontestablement humaine* en marche vers l'Homosapiens et l'Homme moderne en passant par l'Homme de Cro-Magnon.

ETAPE AUSTRALOPITHECOIDE

Les Australopithèques, ces Etres qualifiés de « *Préhominiens du Transwaal* » furent découverts, en 1925 en Afrique du Sud, au nord de Kimberlay ; mais par la suite, surtout à partir de 1936, au Transwaal ; les restes trouvés sont importants ; ils offrent un mélange de caractères hominiens et simiens.

Caractères simiens : Cavité cérébrale encore faible, 500 à 600 cm³, comme le gorille, crête sagittale chez quelques-uns, prognatisme très accentué, véritable museau ; aucune association d'outils, de foyers ou de tombes ; critères des hominiens.

Caractères hominiens : Hémisphères cérébraux plus sillonnés que chez les Anthroïdes ; ils sont bipèdes, marchant droit comme l'Homme ; canines et pré-molaires du type humain ; puissantes molaires ; bassin et fémur impliquant cette station droite. Leur faible capacité crânienne et l'absence de feu et d'outils ne permettent pas de les considérer sans réserve comme des Hommes ayant franchi le seuil de l'Homini-sation, caractérisée par l'introduction de la réflexion dans le domaine de la Vie. Leur présence n'en apporte pas moins deux faits intéressants : d'abord cette présence donne une idée de ce que devaient être ces

Etres ; ensuite et surtout ce groupe montre nettement une évolution intime, il débute par des formes petites relativement — « *australopythecus africanus* », auxquelles ont succédé des formes de plus grande taille type *Paranthropus*, *Telanthropus*, *Meganthropus africanus* — que conclure ? Vraisemblablement qu'avec eux on aurait une petite lignée indépendante ayant eu une évolution propre devant aboutir à des types dont certains très humanoïdes, mais conservant encore trop de caractères simiens pour aboutir vraiment à l'Homme ; cerveau encore animal dans son anatomie comme dans son volume. Mais il devient raisonnable de penser que s'ils ne sont pas des ancêtres directs des Hominiens, ils représentent quand même un stade important de transformation sur la route de notre Humanité ; une branche latérale tardivement détachée de la lignée humaine mais qui n'aurait pas été dans la lignée directe de l'ascendance humaine. Quoi qu'il en soit on ne peut pas ne pas penser que des découvertes nouvelles dans d'autres régions que celle du Transwaal, pourraient poser à nouveau cette question des australopithèques.

ETAPE PYTHECANTHROPOIDE

Ces Etres « les Pithécantropoïdes » qui ont succédé aux Australopithèques, ont d'abord été découverts à Java qui devint de ce fait l'un des points stratégiques de la paléontologie humaine. Toutes les trouvailles ont été faites à l'ouest de Sourabaya dans le bassin de la rivière Solo et dans des terrains fluviaux ou des dépôts lacustres d'âge quaternaire (Pleistocène moyen). Les premières découvertes furent faites par un médecin militaire hollandais nommé Dubois qui découvrit en 1891 une calotte crânienne étrange, quelques dents et un fémur rectiligne impliquant la station droite. Il décrivit ce matériel comme appartenant à un Etre intermédiaire entre l'Homme et le Singe, d'où le nom qu'il lui donna « *Pithécantropus erectus* » qui signifie *Homme-Singe* se tenant debout. Et c'est seulement en 1936 qu'une expédition allemande entreprit au même lieu de nouvelles recherches qui aboutirent à la découverte de quatre

nouvelles calottes craniennes, des fragments de fémur et de nombreuses mandibules. Morphologiquement le crâne est encore primitif, aplati et dolicocephale avec des os très épais ; mais la capacité cranienne est comprise entre 800 et 900 cm³ c'est-à-dire très supérieure à celle des grands singes. Le fémur parfaitement humain indique la station droite normale et une taille de 1,60 m. à 1,70 m. Cet Etre est-il Homme ou Singe ? Il est difficile, ont pensé et dit les anthropologistes, de trancher sur les seuls caractères ostéologiques, les débris trouvés des Pithécanthropes n'étant jamais associés soit à des foyers, soit à des outils ou des tombes, critères sûrs de la présence vraiment humaine. Pour répondre à cette question, les anthropologistes ont décidé d'interroger « le *Pithécanthropus sineusis* » son frère de Chine, si voisin de lui qu'on en a fait une espèce et non un genre différent ; « c'est le *Sinanthrope* ».

Cet Etre se caractérise par une grande stabilité morphologique ; ses caractères ostéologiques sont identiques à ceux du Pithécanthropus erectus de Java quoique la taille soit plus faible, 1,56 m. seulement, mais sa capacité cranienne est plus élevée 1075 cm³ en moyenne, les extrêmes étant 815 et 1225, c'est-à-dire que les crânes les plus volumineux atteignent les chiffres de l'Homme actuel. Le Sinanthrope aurait été, évolutivement, supérieur à son frère de Java qui vivait cent mille ans avant lui ; les os du bras indiquent que le rapport de la longueur du bras à celle de la cuisse est identique à celui de l'Homme actuel. Enfin et surtout on a découvert à divers niveaux du gisement exploité des foyers de cendres ainsi qu'une industrie lithique et osseuse assez évoluée. En résumé les Pithécanthropes auraient, intellectuellement, été des Hommes, mais sans pouvoir les classer dans le genre Homo. On observe chez eux la même tendance interne d'évolution que chez les Australopithèques. Chez certains sujets on tend à reconnaître un type du stade néanderthaloïde qui va bientôt se substituer au stade pythécanthropoïde et nous conduire à l'Homo-Sapiens en passant par l'Homme de Cro-Magnon.

A cet ensemble zoologique formé par ces deux rameaux autonomes doués d'une évolution interne vers une hominisation de plus en plus affirmée, on donne l'appellation de « *Préhominiens* ».

VŒU

Avant de se séparer, les Académiciens ont émis le vœu suivant :

« L'Académie de Nîmes, réunie le 21 avril 1967, sous la présidence de Monseigneur HOMS, Président en exercice, considérant que les arbres de l'Avenue Feuchères et de l'Esplanade constituent un ensemble harmonieux qu'il convient de sauvegarder, demande à la Commission départementale des sites de vouloir bien proposer à l'autorité compétente d'en décider le classement dans son état actuel ».

La séance a été levée à 18 h. 30.

SEANCE DU 5 MAI 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Pasteur LHERMET, André NADAL, M^e ROGER, SESTON, Jean THEROND, PANET, CHASTANIER, membres résidants. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, Chanoine THIBON, Maître FABRE, M^e Octave HUGUES, Inspecteur LIGNIERES, SABLOU, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, Pasteur LAURIOL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Toutes les formalités statutaires étant remplies il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement du Bâtonnier LAFAGE, décédé.

Maître Léon FOSSE, Notaire Honoraire, est élu membre résidant à l'unanimité des membres présents.

M. le Pasteur BRUNEL donne alors lecture de sa communication intitulée : « Le rôle de l'ombre dans les religions égyptiennes et sémitiques... et dans certaines coutumes et expressions littéraires ».

Dans les religions égyptiennes, assyriennes, perses, l'ombre, étroitement liée aux rayons solaires, est considérée comme l'émanation, la projection de la vérité et de la puissance divines. De là l'usage du parasol, ou de l'éventail, placés sur le Souverain, qui

reçoit par l'ombre de ces instruments la force du Dieu Soleil. L'ombre divine repose sur le Roi, lisons-nous souvent dans les inscriptions de ces peuples du Moyen-Orient. Cet ombre, le Souverain peut la transmettre à ses subordonnés, à ses troupes qui bénéficient ainsi de ses prérogatives.

En Israël et, dans la littérature juive et même dans la primitive Eglise Chrétienne, nous retrouvons constamment ce rôle sacré de l'ombre qui peut être donné par des arbres, les ailes des Chérubins, les toits de certains sanctuaires et de certaines maisons habitées par des envoyés de Dieu. Dieu lui-même et directement peut projeter son ombre pour donner sa puissance et sa vie.

Le même mot du reste « Salem » signifie projeter l'image, l'esprit divins et projeter l'ombre.

On peut se demander, si certains usages en cours chez des peuplades africaines, ne procèdent pas de la même notion. Ce serait en particulier le sens « du parapluie » dont ne se séparent pas certains chefs qui le considèreraient comme un attribut du pouvoir qu'ils détiennent de l'Etre suprême.

Certaines coutumes : rendre la justice sous un arbre, certaines expressions littéraires confèrent à l'ombre une valeur de force supérieure. Vagues reminiscences peut-être de ces notions anciennes empruntées aux religions du Moyen-Orient.

La séance est levée à 18 h. 15.



SEANCE DU 19 MAI 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Professeur BRUNEL, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, FLAUGERE, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, M^e ROGER, H. SESTON, J. THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, membres résidents, M. MODESTE, membre honoraire. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. BERNARDY, DAVE, M^e FABRE, M^e Octave HUGUES, M. SABLOU.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La parole est ensuite donnée à M. FLAUGERE qui donne lecture de la troisième et dernière partie de son importante communication sur « L'Homme à la recherche de son passé ».

Dans l'état actuel des découvertes fossiles on n'a pu reconnaître et étudier que trois étapes, trois stades morphologiques par lesquels serait passée notre Humanité pour aboutir aux Hommes actuels.

En 1ère étape, apparition en Afrique du Sud, à l'origine des temps quaternaires c'est-à-dire il y a environ un million d'années le groupe des Australopitèques. Ces êtres avaient un cerveau encore animal dans son volume et dans son anatomie ; ils offraient

une individualité à la fois *parahumaine* par certains caractères incontestablement humains, et *infra-humaine* par ses caractères simiens. Pour n'avoir pas encore franchi le seuil de l'hominisation, c'est-à-dire pour n'avoir pas montré l'intervention d'une réflexion dans le domaine de leur Vie, ils ne peuvent encore pas être classés dans le genre Homo. On les qualifie des *Para-Hominiens*.

En 2ème étape : Apparition il y a environ cinq cent mille ans, à Java, et il y a quatre cent mille ans en Chine du Pithécanthrope et du Sinanthrope son véritable frère. Ces êtres avaient franchi le seuil de l'Hominisation; ils montraient une grande stabilité morphologique accompagnée d'une nette tendance interne d'évolution, ensemble qui témoignait d'une hominisation de plus en plus poussée. Très nettement supérieurs à leurs prédécesseurs, ils ne pouvaient, sans réserve, être classés dans le genre Homo. On les qualifie « des *Préhominiens* ».

En 3ème étape : Nous sommes désormais en l'an 100.000 avant notre ère; c'est l'heure de la 3ème étape. Et voici que succédant aux deux étapes précédentes caractérisées par une évolution extrêmement lente ce troisième stade dit *Néanderthaloïde* dont je vais aujourd'hui vous conter l'histoire merveilleuse, va manifester une extraordinaire et miraculeuse accélération de l'évolution de notre Humanité qui devait aboutir rapidement à *l'Homme moderne*.

Je dirai tout de suite que l'Homme néanderthalien est le premier Etre fossile ayant une apparence vraiment humaine, et qu'il est le mieux connu des Hommes fossiles. Il serait apparu il y a environ cent mille ans avant notre ère au Pleistocène moyen. Il représente une sorte de *Pré-hominien évolué*. Son nom lui vient de la Vallée de Néander près Dusseldorf où fut trouvé le premier crâne de cette nouvelle nappe humaine qui entra seule en pleine scène du monde vers l'an 80.000 avant notre ère alors qu'étaient disparus les derniers Pithécanthropiens. Ces crânes sont intermédiaires entre ceux des Pythécanthropiens

et des Homo-sapiens. Des premiers ils gardent le fort bourrelet orbitaire, le crâne allongé, le prognathisme encore sensible de la face et l'absence de menton, mais leur capacité crânienne, atteint un volume moyen de 1400 cm³ et des extrêmes de 1250 à 1650 cm³. De plus et pour la première fois apparaît avec eux un rudiment de vie métaphysique. Des cas indiscutables de sépulture sont connus traduisant un culte des morts et de l'au-delà. Tout cela tend à prouver que la première étincelle de vie spirituelle aurait ainsi jailli de son front bas. L'anthropologie subsiste encore ; en témoignent des crânes montrant un trou occipital volontairement élargi. Taille de cet homme 1,60 m.

Apparue, ai-je dit il y a environ 100 mille ans, la nappe néanderthaloïde, après avoir dominé le monde durant près de 60.000 ans s'éteignit totalement à bout de souffle, et peut-être aussi les derniers d'entr'eux ayant été exterminés par ceux qui allaient devenir leurs successeurs.

Les Hommes qui 40.000 ans avant notre ère prirent la relève apparurent pour la France, en Dordogne et qui rapidement occupèrent l'Europe, étaient plus grands que leurs prédécesseurs avec une taille moyenne de 1,85 m. contre 1,60 m. ; leur capacité crânienne était au moins égale à la nôtre. Leur front était presque vertical, moins épais et plus haut, leurs traits plus fins, leur bouche exempte de prognathisme, le nez droit et le menton prééminent. Les anthropologues les ont baptisés « *Hommes de Cro-Magnon* » du nom de la caverne où leurs traces furent découvertes en premier, au voisinage du village des Eyzies en Corrèze. C'étaient de magnifiques spécimens d'une vraie humanité.

Chez les premiers apparus on trouve déjà les éléments d'une véritable civilisation. Leurs ancêtres durant des milliers d'années n'avaient appris qu'à tailler dans le silex des haches à mains, des grattoirs et des pointes de flèche. Rapidement le Cro-Magnon s'est soustrait à l'emprise des lois physico-chimiques et

biologiques. Des désirs et des idées esthétiques sont nés en lui, et matérialisés par ses mains. Il pense, il copie, il apprend, il invente. Il veut et il se donne des armes et des outils dépassant l'utilitaire et devenus beaux par la gravure, le polissage et la sculpture. Il s'ingénie à trouver et trouve des techniques nouvelles grâce à quoi il en vient à fabriquer une grande variété d'outils toujours plus perfectionnés. Cet arsenal lui permet avec une efficacité absolue et inconnue jusqu'à lui d'attaquer et vaincre les plus importantes bêtes sauvages qui l'entouraient, et de transformer leur fourrure en chauds vêtements. D'autre part cet Etre humain croit à la survie, son culte des morts fut le point de départ de tous les soins apportés par des Hommes à leurs défunts.

Mais par-dessus tout le Cro-Magnon, dans la montée du Temps et surtout au Magdalénien devint un *grand artiste*. Il commença à graver les silhouettes des animaux qu'il traquait, chevaux, bœufs sauvages, mammoths, bisons et surtout le renne son gibier favori, A *Lascaux* on a trouvé dans la grotte principale les peintures de plus de 500 bêtes et même un troupeau de rennes traversant une rivière à la nage, et cela avec une puissance et une vérité dans le mouvement jamais dépassées. Ces peintures sont considérées comme l'un des plus grands rassemblements d'œuvres d'art du monde.

Cet art du Cro-Magnon atteste qu'il était alors en pleine possession des moyens intellectuels les plus élevés qui se fussent rencontrés au fil mille fois millénaire de l'Evolution. Sa qualité d'Homo sapiens peut ainsi être affirmée dès l'aube des vingt mille ans avant notre ère. Avec lui désormais c'est la nappe humaine supérieure qui va seule régner sur toute la Terre, répartie en un certain nombre de races adaptées chacune à son milieu d'adaptation.

Avec cet Homo Sapiens nous voici en l'an 12 à 10 mille ans ; c'est l'heure à laquelle par lui, intervient la *miraculeuse Révolution Néolithique* qui est très justement qualifiée avoir été la plus admirable époque de tous les temps.

Par elle, spontanément, l'Humanité va prendre définitivement corps et consistance et passer d'un stade embryonnaire et infantile à un stade adulte dont nous sommes aujourd'hui les représentants. L'Homme Néolithique dont le crâne est totalement identique au notre est donc l'Homme Moderne auquel devait appartenir le franchissement du seuil de l'Histoire. Pour lui la préhistoire n'est plus que du passé.

Il se groupe en de larges unités sociales et agricoles. Les chasseurs, les cueilleurs de fruits sauvages deviennent agriculteurs ; ils se fixent sur les lieux qu'ils cultivent, apprennent à semer et à récolter des graines alimentaires, à domestiquer des animaux dont bientôt ils pratiqueront l'élevage.

Il devait également échoir à l'Homme Néolithique ayant franchi le seuil de l'Histoire d'inventer l'écriture (les Sumériens).

Par contre nous sommes dans l'ignorance absolue des premiers essais de *langage humain*.

Des savants qualifiés semblent devoir dénier aux Australopithèques et aux Pithécanthropes la possibilité d'émettre les sons articulés d'un véritable langage ; selon eux la conformité de la bouche et l'étroitesse connue des mâchoires ne pouvaient permettre à ces Êtres que des grognements où, au mieux des émissions de voix simples.

Les Cro-Magnon auraient les premiers eu la possibilité de communiquer eutr'eux à l'aide d'un langage articulé. La voix humaine a besoin de la bouche pour articuler des syllabes et former des mots, sans doute, mais nous ne connaissons nullement comment était constitué le larynx des hommes primitifs et comment les sons émis par eux pouvaient être transformés dans une bouche étroite ne laissant que peu de place aux mouvements de la langue. En pareille situation la sagesse est de ne tirer aucune conclusion et d'avouer qu'il nous est impossible, s'il y a eu langage, de connaître le ou les langages de nos lointains prédécesseurs.

Devant cette nouvelle énigme il n'en paraît pas moins difficile de penser que le Cro-Magnon qui a laissé tant de preuves de son psychisme si proche du notre, dès son apparition, n'ait pas eu rapidement le moyen de communiquer oralement avec ses semblables.

Quand et comment cette si importante propriété a-t-elle été acquise, nous ne le saurons vraisemblablement jamais.

Disons, pour l'heure que *l'homme moderne représente la forme animale* relativement définitive pour une durée que nous ne pouvons ni fixer ni pressentir qui donnera *un abri à l'Esprit* et lui permettra de se développer.

L'évolution ne s'arrêtera pas pour cela ; elle va normalement continuer, mais cette fois non plus particulièrement sur le plan physiologique, mais sur le plan spirituel et moral.

La dignité humaine est née chez l'Homme devenu finalement le maître de sa destinée, maîtrise établie sur la liberté de choisir entre l'assouvissement des appétits instinctifs, restes de son ancestrale animalité et l'essor vers la spiritualité. En luttant contre sa parenté animale il affirmera la différence en sa faveur à laquelle il doit sa conscience et sa dignité humaine.

L'ambition qu'il nourrit de diriger lui-même sa propre évolution constitue en définitive son problème primordial. En adaptant les conditions de vie aux impératifs de ses propres besoins il a remodelé les données de son environnement, et il est en voie d'affranchir son espèce des contraintes du Temps et de l'Espace.

L'Homme de demain qui pressent qu'il a une grande œuvre collective à réaliser doit devenir capable de remplacer les forces aveugles de la sélection naturelle par une direction consciente et organisée et fondée sur la connaissance de la nature et de ses valeurs.

A mesure qu'il remodèle avec succès son environnement, l'Homme a conscience de prendre en mains « les rênes du futur ».

Que sera ce futur qui n'appartient à personne ?
Mystère, pour l'heure aussi impénétrable que ceux
nombreux que nous avons rencontrés dans le passé
du Monde et de la Vie. En définitive le salut de
l'Homme est dans l'Homme lui-même.

Il appartient aux dirigeants du Monde, aux Sages,
et à tous hommes de bonne volonté et de réflexion,
d'agir en conséquence afin notamment que tout
Homme devienne pleinement un Homme et puisse
affirmer sa primauté.

Conclusion : Caveant Consules.



SEANCE DU 2 JUIN 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Inspecteur LIGNIERES, SESTON, membres résidants ; M. Louis BOYER, membre correspondant ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. BERNARDY, DAVE, DOUEL, Bâtonnier FABRE, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, André NADAL, THEROND, FRAINAUD, PANET.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président prend ensuite la parole pour apporter l'hommage de l'Académie à la pianiste Marguerite LONG sur la maison natale de laquelle la Municipalité a fait apposer récemment un plaque commémorative :

HOMMAGE DE L'ACADEMIE DE NIMES A MARGUERITE LONG

« Le monde de la musique est en deuil » a-t-on écrit, au lendemain de la mort, en son domicile parisien, de l'incomparable pianiste que fut, tout au long de sa longue existence et de son éblouissante carrière, notre éminente compatriote Marguerite LONG.

Ce deuil est celui de sa ville natale, comme son immense talent était notre fierté.

L'Académie de NIMES, a qui revient, en la circonstance, l'initiative d'un mémorial officiel et permanent, se doit de s'associer à l'hommage public que la Municipalité a rendu, vendredi dernier, par l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale, à celle qui fut, pendant de si longues années, une admirable artiste et une grande dame.

**

Artiste, elle l'était, dans le sens plein du mot.

D'une surprenante précocité, elle n'avait pas encore cinq ans qu'elle jouait correctement du piano. A quinze ans, elle obtenait le premier prix de piano au Conservatoire de Paris. En 1906, elle y était nommée Professeur, et elle le resta pendant 34 ans, jusqu'en 1940.

C'est dès le début du siècle que commença pour elle une prestigieuse carrière qui portait au loin — infatigable voyageuse, sur toutes les routes du monde, depuis Moscou jusqu'à Rio, le renom de la France.

Je ne rappellerai pas le détail de ses auditions les plus marquantes et de ses plus retentissants succès, mais il me plaît de souligner que, amie de travail des plus grands musiciens de l'époque DEBUSSY, FAURE, RAVEL, DARIUS MILHAUD, reine incontestée du piano, animatrice de la musique contemporaine, interprète des grandes œuvres classiques et romantiques, toute sa vie n'a été qu'une action passionnée pour la Musique et la Beauté.

Artiste, elle l'était, on ne fait pas de la musique comme on fait n'importe quoi. On la « vit ». Il faut la vivre. Marguerite LONG a vécu la musique. Elle l'a vécue, avec tout son esprit, avec tout son cœur, avec ses mains magiques. Elle l'a vécue sous le souffle de l'inspiration et dans l'enthousiasme.

En l'écoutant qui, en son cœur, n'a éprouvé l'immensité du mot de Beudelaire : « La musique souvient me prend comme une mer » ? Nous l'écoutions

longtemps, longtemps... et quand tout était fini, nous paraissions sortir d'un rêve.

A quelque degré qu'on la prenne, la musique vraie, la musique telle que l'entendait Marguerite LONG, ne va jamais, chez le compositeur ou l'interprète, sans un fond de noblesse et de pureté. Aussi bien le « démon » qui instruisait Socrate pouvait-il résumer toute la morale en ce conseil si beau :

« Socrate, fais de la musique ».

Fais de la musique, Socrate, fais de ta vie entière une œuvre d'harmonie et de beauté. Que ton âme et ton cœur, que ton esprit et tes sens soient si bien ordonnés et accordés qu'ils composent une harmonie vivante, une beauté noble et sereine.

**

Programme et idéal qui ont fait de Marguerite LONG une grande dame, une très grande dame, pleine de dignité, de chaleur, de bonté, de générosité, dont l'attachante physionomie attirait tous les cœurs.

Généreuse, elle fondait, à 69 ans, en pleine guerre mondiale, avec le violoniste Jacques THIBAUD, le concours qui porte leur nom, destiné à récompenser le meilleur pianiste et le meilleur violoniste de l'année. National d'abord et international depuis 1946, ce concours a ouvert pour toute une pléiade de jeunes talents, pour toute une pléiade de pianistes et de violonistes, le chemin de la gloire. Plus tard, elle transformera le concours en fondation qu'elle dota et remit à l'Etat.

Dans son extrême vieillesse, alors qu'elle avait donné ses fleurs et ses fruits, quiconque s'asseyait à son ombre, sentait encore, comme une émouvante brise des cimes, la fraîcheur de son âme.

Cette fraîcheur d'âme et de cœur on la sent, elle transparait à travers les pages de trois ouvrages

qu'elle a consacrés, amoureusement, aux grands musiciens de son temps.

- En 1960 — Elle avait alors 86 ans, elle écrit : « Au piano, avec Claude Debussy » (Titre de son 1er ouvrage).
- En 1963 — « Au piano, avec Gabriel Fauré ».

L'année suivante, en 1964, le jour de ses 90 ans, elle recevait des mains de M. Louis JOXE, Ministre d'Etat, les insignes de Commandeur des Arts et des Lettres.

Au moment de sa mort, elle préparait un troisième volume : « Au piano, avec Maurice Ravel ».

Ouvrages riches de précieux renseignements non seulement sur chacun de ces grands musiciens mais aussi sur la tradition musicale, l'histoire, la petite histoire et les conseils d'interprétation de leurs œuvres pianistiques.

Charmante et brillante, attentive et délicate, tout en elle, après avoir passé par son cœur vivant, était devenu, à nos oreilles humaines, message fraternel et, à celles de Dieu, action de grâce et louange.

Que Marguerite LONG, artiste et grande dame, reçoive, par delà la tombe, l'hommage respectueux de notre admiration.

*
**

M. Louis BOYER, membre correspondant, donne ensuite lecture de sa communication sur « *l'histoire et l'économie de la Garrigue nimoise* ».

LA GARRIGUE NIMOISE

M. BOYER souligne tout d'abord l'importance de la garrigue à Nîmes, puis il s'efforce de trouver le sens précis de cette expression. Il donne dans ce sens un texte de Frédéric Mistral qui mentionne au mot garrigue « étendue de chênes kermes où la culture

est rare ». Puis M. BOYER parle de ceux qui ont publié des travaux sur la garrigue, comme le géologue TORCAPEL, Paul MARCELIN sur les capitelles, et surtout BIGOT, l'immortel auteur de magnifiques poésies en dialecte nimois. Alfred POMPEYRAC, il y a quelques années, a également publié quelques poésies sur la garrigue. Ce sont ensuite quelques vues historiques. M. BOYER souligne que, dès les époques de la préhistoire, la garrigue connaît un peuplement, cependant peu important. A l'âge de Bronze quelques cabanes vont se rassembler près de la source qui coule au pied de notre actuel Mont Cavalier. Les romains ont eux aussi habité la garrigue, sur les pentes de Montaury, près de la rue Rouget de Lisle, ou bien encore au Pont de la République où on a découvert des traces très importantes. Montaury, le célèbre Mont de l'Or, était considéré comme le quartier de luxe dans l'antique Némausus. Mais M. BOYER devait surtout s'étendre sur la donation faite par Bernard ATON au XI^e siècle. Cette grande famille donne presque toutes nos actuelles garrigues aux consuls de la ville, et par le fait même à la cité de Nîmes. Ce document, dont l'original se trouve aux archives, a une très grande importance pour l'histoire et l'économie de la garrigue. Il a en effet bloqué pendant plusieurs siècles le développement normal de cette région. Certes les habitants de Nîmes vont peu à peu s'emparer de surfaces plus ou moins grandes qu'ils s'empresseront d'entourer de murailles en pierres sèches pour affirmer leur droit de propriété. Mais très souvent les consuls ne manquent pas de réagir d'une manière très rigoureuse. Il est difficile pour les nimois d'entreprendre de grandes cultures. Seuls quelques mas comme ceux de Vallongue ou des terres de Rouvière, viennent concrétiser la présence d'importantes propriétés. Finalement les nimois seront les plus forts, et nous sommes là aux origines de nos traditionnels mazets. Le peuple du XIX^e siècle transformera ces enclos de pierres sèches en charmants lieux de séjours, en utilisant très souvent les capitelles dont le mode de construction remonte très probablement aux périodes de la proto-histoire. Ce sera

alors la grande époque des Rachalans dont nous parle Bigot.

A l'heure actuelle, la garrigue a tendance à perdre son caractère traditionnel, et M. BOYER insiste sur le problème de la sauvegarde des sites. Car il faut maintenant compter avec les constructions nouvelles, et ces dernières ne s'harmonisent pas toujours avec le cadre. Un effort de protection paraît donc s'imposer : les habitants de la garrigue et les maziétiens doivent le comprendre dans l'intérêt même de cette magnifique couronne qui est susceptible d'apporter encore d'intéressants éléments à la vie de la cité.

La séance est levée à 18 h. 30.



SEANCE DU 16 JUNI 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, H. de REGIS, SESTON, THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidents.

Secrétaire : M^e ROGER, en l'absence de M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel, excusé.

Sont excusés : MM. BERNARDY, Bâtonnier FABRE, M. FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, André NADAL, DAVE, Pasteur LAURIOL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La parole est ensuite donnée à M. Guillaume ABAUZIT qui entretient ses confrères du sujet suivant : « Genny Lind et Hyacinthe Roger, lyrisme et spiritualité ».

G. Lind (1820-1887) fut sans conteste la plus grande cantatrice du XIX^e siècle. Les Anglais l'appelèrent le rossignol suédois. Une plaque honore sa mémoire à l'abbaye de Westminster.

Elle débuta fort jeune à Stockholm. Elle joua à la cour de Suède et triompha dans les œuvres répu-

tées de l'époque. Elle vint à Paris où elle ne chantera qu'une seule fois, à l'Opéra, victime, semble-t-il, d'une cabale et refusera désormais de se faire entendre dans la capitale française. Par contre, elle chantera sur toutes les grandes scènes d'Europe et d'Amérique du Nord. Pourtant elle devait presque tout à la France et à ses amis les chanteurs français. Elle eut l'occasion de connaître H. Roger, qui fut son partenaire dans de nombreuses représentations. Ténor de grand mérite, il créa, à l'Opéra de Paris, « Le prophète », de Meyerbeer.

G. Lind abandonna le théâtre assez jeune et se consacra à l'oratorio et au concert ; elle fut alors l'incomparable interprète des œuvres de Haendel. Sa vie fut faite de spiritualité et de charité. Elle trouvait son inspiration dans sa foi chrétienne. Les bénéfices de ses œuvres servaient à des fondations d'hôpitaux, de crèches, etc, etc.

Cette communication très documentée fut suivie avec intérêt par les membres de l'Académie. Le Président, avant de clore la séance, informa l'Académie de l'hommage fait par le duc de Castries, membre non résidant de son dernier ouvrage « Orages sur l'Eglise ».

La séance a été levée à 18 h. 30.



SEANCE DU 30 JUIN 1967

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, DOUEL, H. de REGIS, M^e ROGER, SESTON, J. THEROND, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidents ; M. MO-DESTE, membre non-résident ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. BERNARDY, DAVE, M^e FABRE, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau :

1^o) Trois ouvrages dont l'auteur est M. Philippe ROJAT en littérature, DIEZE, et LARZAC, de Bordeaux, frère de M. Paul-Louis ROJAT, membre correspondant.

2^o) Cinq volumes de poèmes dus à la plume de M. Marius PUGET (dit Pierre de Châteauneuf) de Châteauneuf-du-Pape.

D'autre part, M. le Président annonce que M. le Pasteur BRUNEL a remis à M. HUGUES, Secrétaire perpétuel, de la part de Mlle Alice DUMAS, bienfaitrice et membre honoraire de la Compagnie, un im-

portant lot de lettres écrites par Frédéric Mistral à sa mère Mme Adrien Dumas, « Dono Andriano », une des grandes dames du Félibrige. L'Académie remercie respectueusement Mlle DUMAS de ce don très précieux. M. HUGUES est chargé d'inventorier et de classer ces documents.

M. Hubert NOE, membre correspondant, donne ensuite lecture d'un poème « *Vieux Quatorze Juillet* » et d'impressions de promenades intitulées : *A la lumière de Paul Valéry, les pas retrouvés et l'enfant et les étoiles.*

Enfin, Mgr HOMS entretient l'Académie du sujet suivant : « Les Bénédictins français au 17^e siècle ; les services qu'ils ont rendus à la science historique ».

La science historique française doit aux Bénédictins, non seulement les innombrables travaux qu'ils ont laissés derrière eux, mais aussi les principes de critique qui ont donné naissance aux grandes écoles modernes d'érudition. Qu'il suffise de citer la « Diplomatique » de Mabillon, la « Paléographie grecque » de Montfaucon.

Les Bénédictins de France s'appelaient, au 17^{me} siècle, les Bénédictins de Saint-Maur.

Bénédictins. Ils suivaient la règle que Saint Benoît rédigea en 529 à l'usage des moines de la très célèbre abbaye du Mont-Cassin. Le monastère fut détruit par les bombardements alliés, en 1944 et reconstruit depuis.

Bénédictins de Saint-Maur, nom donné à la congrégation bénédictine de France, lors de sa réforme dans la première partie du 17^{me} siècle. Près de deux cents abbayes adoptèrent le chef-lieu.

Ce qui donnait à la réforme son caractère propre, son originalité, c'est que le travail intellectuel devenait partie essentielle des obligations des moines. Le

travail manuel qui faisait le fond de la règle de Saint Benoit était remplacé par l'étude.

Les réformateurs comprirent que l'heure était passée des grands défrichements et de l'assèchement des marais, des constructions d'églises, du minutieux travail des copistes et des enlumineurs. Ils comprirent que depuis la rupture, sous la double influence de la Renaissance et de la Réforme, avec les idées, avec l'idéal chrétien du Moyen Age, il fallait, à l'entrée des âges de critique et de recherche, des sayants et des critiques chrétiens, une armée de savants et de critiques.

De fait, pendant près de deux siècles — 17 et 18^{me} — une série d'ouvriers, d'inégale valeur sans doute, mais ardents au travail, ont consacré toutes les heures d'une existence monacale, à l'étude des documents relatifs au passé, à les reconnaître, à les passer au crible de la critique, à les classer, à les publier. Les longues listes de livres imprimés sortis de leur plume donnent le vertige tant ils révèlent de labeur opiniâtre. Quant à leurs manuscrits, ils étonnent plus encore. Qu'il nous suffise de citer les huit cents volumes in-folio manuscrits des « Histoires de Provinces de France ».

Leur travail était facilité :

— Par les liens religieux qui unissaient tous les monastères bénédictins de France et même d'Europe. Il y avait communauté de labeur.

— Par les nombreux voyages en dehors de leur monastère, notamment en Allemagne et en Italie, à la recherche de documents authentiques.

— Par les rencontres, à Saint-Germain-des-Prés, des érudits et des savants laïques de Paris : Du Cange, Baluze, Renaudot, Caignières, etc.

La Révolution de 1789 mit fin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. En 1792, la riche bibliothèque fut

pillée par des voleurs qui emportèrent des raretés de premier ordre. Elles sont aujourd'hui la gloire de collections étrangères. En 1794, un incendie ravagea tous les bâtiments. Depuis, l'église a été consolidée et restaurée. Elle doit retenir l'attention du visiteur.

La séance est levée à 18 h. 30 après que la séance de rentrée ait été fixée au vendredi 13 octobre.

Le gérant : Pierre HUGUES

Nouvelle Série

N° 40

BULLETIN

TRIMESTRIEL

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

3^{me} et 4^{me} Trimestre 1967

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

NIMES – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1968

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Décès de Mlle Alice Dumas	67
Prix du Club Cévenol à M. Bernardy	67
Centenaire de M. Marcel Lignières	71
Visite du Château de Villevieille	76
Réception de M ^e Léon Fosse comme membre résidant	82
Election comme membres correspondants de MM. Philippe Rojat, Weber et Sandvoss	111
Election de M. Victor Lassalle comme membre résidant	111

COMMUNICATIONS

M. Frainaud : « Evolution de la Société Cévenole du 17 ^{me} siècle à nos jours »	68
M. Lignières : « Victor Balaguer, Mistral et la Coupo Santo »	71
M. André Nadal : « L'Hôtel de l'Académie » ..	76
M. Ivan Gausson : « Le Marquis de Villevieille, disciple et ami de Voltaire »	80
M. le Pasteur Brunel : « Une excursion en Gi- ronde »	111
M. Panet : « Compte rendu de poèmes de M. Pierre de Châteauneuf »	112

HOMMAGES

Œuvres manuscrites d'Alexandre Ducros	67
Mlle Wichelmen de Bouchaud : « Instants et souvenances »	68
M. Félix Léon : « Pour un Univers d'Amour » ..	68
M. le Duc de Castries : « La Comtesse du Barry »	76
M. Marcel Garraud : « Les Châtelains de Poitou »	79
M. André Nadal : « Une Académie de Province au XVIII ^{me} siècle : « Le Tripot de Milhaud » ..	112

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, BERNARDY, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Pasteur LHERMET, André NADAL, SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidants, Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, Colonel de BALINCOURT, Bâtonnier FABRE, FLAUGERE, Inspecteur LIGNIERES, M^e ROGER, SABLOU.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président :

— fait part à la Compagnie du décès de Mme Alice DUMAS, bienfaitrice et membre honoraire de l'Académie ;

— félicite M. BERNARDY, qui vient d'obtenir le Prix du Club Cévenol pour l'ensemble de son œuvre littéraire ;

— fait connaître le don que font à l'Académie les héritiers d'Alexandre Ducros de diverses œuvres manuscrites du poète,

— fait connaître que M. le Professeur DUPONT présentera au prochain Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen-Roussillon à Orange le 15 octobre une étude sur : « Un aspect du commerce du sel en Languedoc oriental (Lunel, Aigues-Mortes) » ;

— dépose sur le bureau de l'Académie les ouvrages suivants reçus en hommage : « Pour un Univers d'Amour » par M. Félix LEON, écrivain hollandais, lauréat de l'Académie Française ;

« Instants et souvenirs » par Mlle Wichelmen de Bouchaud.



L'Académie écoute ensuite une communication de M. FRAINAUD intitulée : « Evolution de la Société cévenole du 17^e siècle à nos jours ».

C'est en Sociologue que M. FRAINAUD parle des Cévennes dont il affirme qu'elles ne peuvent être oubliées dans les plans d'aménagement du territoire actuellement en préparation. Les Cévennes, en effet, ont un passé que le présent ne doit pas ignorer et dont l'avenir doit tenir compte. Elles ont été marquées depuis le 17^e siècle par une évolution de caractère social qui, s'ajoutant aux crises politiques, économiques et religieuses, les unes et les autres étant souvent parfois intimement liées, explique le degré de sous-équipement qu'on y constate.

Un tableau des Cévennes nous est alors brossé qui les montre telles que les siècles et les civilisations antérieures les ont bâties. « Une terre dont la vertu est d'avoir reçu un jour des hommes, leur surhumain travail et leur Foi ». C'est dans ce cadre que des générations se sont succédé, ont lutté, subissant les caprices de la nature et les drames de l'histoire.

Le caractère de la Société Cévenole n'échappe pas à l'observation de M. FRAINAUD qui nous la présente comme parfaitement hiérarchisée avant les événe-

ments du début du 18^e siècle. De grandes familles, protestantes et catholiques, dont il rappelle certains noms, régnant d'une manière quelque peu féodale mais profondément humaine sur de grands domaines, hier terres d'église, constituant son soutien matériel et entretenant son climat spirituel. Terres cultivées avec intelligence, propriétés dont la structure n'avait rien du hasard mais répondait à une absolue nécessité dans un pays où les choses comme les hommes ne doivent de se maintenir qu'à un équilibre et une harmonie toujours plus parfaite. Une exploitation dont Olivier de Serres avait, à cette époque, fixé les normes dans son « Théâtre de l'Agriculture » et dans laquelle la Sériciculture et l'Élevage constituaient les disciplines vitales. La fin du 17^e siècle et le 18^e siècle ont, par la gravité des événements, bouleversé les Cévennes. De graves crises agricoles — chute des prix — hivers rigoureux — cultures détruites — et la Révocation de l'Edit de Nantes, ébranlent le pays. C'est une guerre fratricide qui ensanglante la région, voit le départ des grandes familles, leur dispersion et l'abandon de cette propriété qui sera alors donnée en fermage, morcelée, provoquant souvent l'appauvrissement, voire la ruine du propriétaire et du fermier. La Société Cévenole vit alors en autarcie se satisfaisant non sans peine d'un mode de vie précaire. La Sériciculture, après avoir contribué à maintenir une relative prospérité dans la première moitié du 19^e siècle, s'effondre devant la concurrence des soies étrangères et la maladie du Bombyx : la Pébrine. Les filatures ferment et le marasme s'installe dans le pays, privé de cette élite qui dès le début des premières crises l'avait abandonné.

La Mine, pour ce qui concerne le secteur oriental des Cévennes, a durant trois quarts de siècle environ, assuré une reprise, entraînant cependant une immigration d'éléments étrangers au pays et à la communauté nationale qui ne fût pas sans perturber le mode de vie de cette société aux mœurs et traditions ancestrales. L'exode, aggravé par l'hécatombe de la guerre de 1914-1918 vide le pays.

La Société se désagrège devant le matérialisme d'une Economie de temps modernes qui ne veut aujourd'hui tenir compte de l'homme et de sa région que si l'un et l'autre sont facteurs de rentabilité. Il faut alors humaniser cette Economie si nous voulons sauver les Cévennes conclut M. FRAINAUD qui, pour justifier son sentimentalisme, rappelle cette pensée d'Albert SCHWEITZER :

« L'homme éthique a le courage de se laisser taxer de sentimental — Toute vérité est un objet de raillerie jusqu'au moment où elle s'impose ».

La séance est levée à 18 h. 45.



SEANCE DU 27 OCTOBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Robert LAFONT, Pasteur LHERMET, André NADAL, Docteur PARADIS, H. de REGIS, Jean THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. BERNARDY, DAVE, Bâtonnier FABRE, FLAUGERE, M^e ROGER, SESTON.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président prie M. l'Inspecteur LIGNIERES de bien vouloir présenter à son père M. Marcel LIGNIERES, mètre d'obro du Félibrige, dont on célébrera prochainement le Centenaire, les vœux de « longue vie en parfaite santé du corps et de l'esprit » que forment pour lui l'Académie de Nimes et son Président.

L'Académie écoute ensuite une communication de M. l'Inspecteur LIGNIERES intitulée : « Victor BALAGUER, MISTRAL et la Coupo Santo ».

L'année 1967 a vu célébrer, surtout dans le Midi, le centenaire du fameux hymne mistralien de la Coupe Santo. Si nos félibres et nos populations méridionales le connaissent bien et le chantent avec ferveur, on est moins renseigné sur l'histoire de la coupe qui a inspiré l'hymne de Mistral. Si l'on connaît les vers de Balaguer et de Mistral gravés sur la coupe, on ignore beaucoup sur le poète catalan et sur la naissance et le développement de l'amitié catalano-provençale.

M. LIGNIERES évoqua tout d'abord la renaissance littéraire qui se produisit simultanément en Catalogne et en Provence, et dit comment les Jeux floraux furent rétablis à Barcelone en 1859, l'année même où Mistral avec Mireille atteignait à la gloire.

Il raconta comment, par le plus heureux des hasards, un des lauréats de ces Jeux floraux rencontra Mistral, Roumanille, Aubanel et Bonaparte Wyse aux fêtes de la Tarasque, à Tarascon, en 1861. Ce fut le début d'une amitié qui devait inspirer à Mistral son ode fameuse *I troubaire catalan*, provoquer d'excellents rapports d'amitié, de nombreux échanges littéraires et se poursuivre pendant de nombreuses années.

Un des promoteurs de cette amitié sera Victor Balaguer. M. LIGNIERES donne des détails biographiques sur cet auteur, dont on ne connaît guère la vie et les œuvres, sur ses débuts précoces sur son œuvre très étendue. Il cultiva en effet le théâtre, l'histoire, l'art, la littérature d'imagination, le journalisme et surtout la poésie. Ses deux amours sont la liberté et la patrie, la petite et la grande. Mais il chantera avec prédilection la Catalogne dont il défendra farouchement la langue ; avec non moins de foi il défendra son indépendance contre le pouvoir centralisateur de la Castille. Il sera poussé à faire de la politique et complotera même avec le général Prim...

Mais sa prise de position politique lui vaut l'exil. Il passe en France. De la Catalogne française il adresse, le 14 septembre 1866, un appel aux félibres proven-

çaux pour qu'ils lui donnent une généreuse hospitalité. Elle ne lui est pas refusée : on l'accueille à Avignon ; il s'y installe et participera désormais aux fêtes félibréennes. Il assiste à celle du 30 mai 1867, au château de Fontsegugne et adresse à ses hôtes un poème intitulé *Aux Félibres de Provence* qui est comme la réplique de l'ode *Aux troubadours catalans* de Mistral. Les mêmes idées sur la communauté de race, de langue, d'idéal y sont reprises par lui en même temps qu'il exprime sa reconnaissance pour le fraternel accueil qu'il a reçu.

Cette reconnaissance, les Catalans veulent la concrétiser par le don d'une coupe. C'est la fameuse coupe offerte le 30 juillet 1867 au cours d'un banquet, à Avignon, et dont la description faite par Mistral est bien connue. C'est, dit-il, « une vasque supportée par un palmier autour duquel deux figurines représentant la Catalogne et le Provence se donnent le bras ». Une inscription rappelle que ce don a été fait par les patriotes catalans pour remercier les félibres provençaux de l'hospitalité donnée au poète catalan Victor Balaguer. Suit la date : 1867, et sur le piédestal deux inscriptions : des vers de Balaguer :

Morta dinhen qu'es
Mesjo la crech viva.

et des vers de Mistral :

Ah ! se me sabien entendre !
Ah ! se me voulien segui !

Ces vers sont extraits de poèmes où chacun des deux poètes défend la langue de son pays.

« La coupo felibrenco, ajoute Mistral, circule depuis lors au chant des strophes (de la Coupo Santo) dans les banquets des poètes provençaux ».

Les vers de Balaguer et de Mistral étaient comme des consignes d'action pour les poètes des deux pays. La communion de pensée et d'idéal des Catalans et des Provençaux va se poursuivre encore. Les premiers

invitèrent les Provençaux aux Jeux floraux de Barcelone en 1868. Mistral y fut acclamé. Ils seront eux aussi invités à participer aux Jeux floraux organisés dans notre Midi. A ceux de Montpellier, en 1875, Mistral leur offre une coupe félibréenne pour qu'ils la fassent circuler dans leurs banquets et y retrouvent, dit-il, « la trace de nos longs combats pour le relèvement de notre langue maternelle et (...) le signe de nos alliances ».

Si, pour bien des raisons, la coupe catalane est tombée momentanément dans l'oubli, la Coupo Santo, elle, est bien vivante. Les manifestations célébrées à l'occasion de son centenaire en sont le témoignage.

Nous le devons, sans aucun doute à Mistral, à son génie de poète et à ses dons remarquables d'organisateur. Les méridionaux se doivent de continuer à se souvenir et à l'honorer avec ferveur.

La séance a été levée à 18 h. 15.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, Docteur PARADIS, M^e ROGER, SESTON, THEROND, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, Bâtonnier FABRE, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, DOUEL, M^e TAILHADES.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président fait part aux Académiciens de plusieurs invitations :

— M. le Préfet les invite à assister dans la Tribune officielle à la revue militaire du 11 novembre ;

— M. le Maire de Saint-Gilles les convie à la manifestation qui aura lieu le 15 novembre à l'occasion de la publication par Mlle JEOLAS, de son ouvrage : Saint-Gilles - Notes archéologiques et historiques ;

— M. et Mme de David-Beauregard les invitent à visiter le 19 novembre le château de Villevieille, demeure historique, en cours de restauration, qui fut la propriété du Marquis Pavée de Villevieille, disciple et ami de Voltaire, dont M. GAUSSEN nous parlera le 24 novembre.

Le Président dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de M. le Duc de Castries : « La Comtesse du Barry ».

**

Les membres de l'Académie entendent ensuite une communication de M. André NADAL sur « L'Hôtel de l'Académie ».

Après un bref historique de l'Académie elle-même depuis sa fondation en 1682, furent évoqués préalablement les divers endroits où la Compagnie tint ses séances pendant près de trois siècles.

Ses lieux de réunions furent l'un après l'autre l'Hôtel d'un de ses fondateurs le Marquis de Péraud, l'ancien Palais de l'Evêché aujourd'hui Palais des Beaux-Arts, l'Hôtel de Balincourt à l'angle du Boulevard Gambetta et de la rue des Lombards. A partir de 1760 les séances se tinrent à l'Hôtel particulier du grand archéologue Séguier, au 7 de la rue qui porte maintenant son nom. Jean-François Séguier fit donation de son Hôtel à l'Académie qui en devint propriétaire en 1786 mais malheureusement pour peu d'années puisqu'en 1793, l'Hôtel était saisi et vendu comme bien national.

Après la Révolution l'Académie pour tenir ses séances reprit sa vie errante à travers la ville. On la trouva dans l'ancien Hôtel du Dr Mazel rue Fresque, à l'Hôtel de la Boissière rue Dorée, dans la maison Bruneton Boulevard Victor-Hugo, à la Bibliothèque Municipale enfin à l'Hôtel de Ville pendant plus d'un demi-siècle jusque vers 1914. Au cours de la première guerre mondiale elle se réunit dans la maison de l'architecte départemental Palatan rue des Frères-Mineurs jusqu'à ce qu'elle achetât enfin en 1919 l'Hôtel actuel à Mademoiselle Adrienne MICHEL, fille d'Albin MICHEL, l'auteur connu de « Nîmes et ses rues ».

M. André NADAL passa alors à l'historique du 16 rue Dorée, indiqua les diverses raisons qui font remonter l'Hôtel au 15^e siècle au moins et qui a été occupé par de très grandes familles, il fut successivement au 17^e siècle l'Hôtel GUIRAN, au 18^e siècle l'Hôtel de la Tour au 19^e l'Hôtel Negre-Albin Michel pour devenir au 20^e l'Hôtel de l'Académie.

Le conférencier s'attarda ensuite sur la description de l'Hôtel, sur son architecture, sur sa récente restauration, laquelle a pu être entreprise grâce à la généreuse donation du Marquis de Lordat à qui l'Académie se doit de rendre une fois de plus hommage. Il indiqua comment le ravalement de la façade a fait apparaître le bel arc brisé et l'anse de panier du 15^e siècle. La magnifique porte d'entrée Louis XIII où à son fronton est la devise latine : « NE QUID NIMIS » a été mise en valeur ainsi que le Hall d'entrée donnant accès sur la splendide Cour d'Honneur Renaissance avec ses deux balcons richement ornés, ses têtes sculptées d'hommes, de femmes et de faune, son admirable porte du rez-de-chaussée, sa fenêtre à meneaux, son puits à la fois simple et gracieux.

Après avoir longuement parlé du matériau de qualité qu'est la pierre et indiqué tous les soins apportés pendant les travaux de restauration pour préserver le « calcin » formé à sa surface, il souligna que bien qu'on ne connaisse pas l'architecte de la Cour d'Honneur, de nombreux indices permettent d'avancer qu'elle pourrait fort bien être l'œuvre d'un élève de Philibert Delorme.

Quoi qu'il en soit, dit en terminant M. André NADAL, avec sa façade qui rappelle quelque peu certains petits palais d'Arezzo, de Sienne ou de Florence, avec sa merveilleuse Cour d'Honneur, l'Hôtel de l'Académie où sur sa façade à présent est gravé son nom, va désormais occuper une place de choix parmi les plus vieux et les plus beaux hôtels du Moyen Age et de la Renaissance de la ville de Nîmes, de cette ville si riche par ailleurs en monuments, témoins toujours vivants

du caractère, de la puissance et de la grandeur de Rome.

Après avoir applaudi cette communication particulièrement bien documentée, la Compagnie a tenu une séance privée au cours de laquelle, les travaux de restauration de l'hôtel de l'Académie étant terminés, M. BERNARDY, trésorier, lui a présenté le compte des dépenses faites en raison de ces travaux.

La séance a été levée à 18 h. 45.



SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. Guillaume ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, André BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, SABLLOU, H. SESTON, FRAINAUD, Chanoine GASQUE, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; Ivan GAUSSEN, membre non résidant ; Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, Bâtonnier FABRE, FLAUGERE, M^e ROGER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président fait connaître que le VII^e Congrès international d'Archéologie chrétienne aura lieu à Barcelone du 5 au 11 octobre 1969, puis dépose sur le bureau de l'Académie un ouvrage intitulé : « *Les châtelains de Poitou et l'avènement du régime féodal au XI^e et au XII^e siècle* » dont l'auteur M. Marcel GARRAUD fait hommage à la Compagnie. Monsieur le Professeur DUPONT rendra compte de cet ouvrage.

Il donne ensuite la parole à M. Ivan GAUSSEN qui présente à ses confrères : « *Le Marquis de Villevieille, disciple et ami de Voltaire* ».

Dans une première communication faite à l'Académie, en janvier 1964, M. Ivan GAUSSEN, membre non résidant, avait présenté le marquis Philippe Pavée de Villevieille, personnalité peu connue dont l'existence fut mêlée aux événements qui ont précédé la Révolution française et qui ont bouleversé dans la suite la vie politique et sociale de notre pays.

Certes, le marquis de Villevieille ne fut jamais une vedette de l'actualité, mais il en a été le témoin et son comportement peut nous éclairer sur l'évolution des idées pendant cette période.

Né au château de Villevieille, proche de Sommières, en 1738, il est mort à Paris en 1825. Des circonstances diverses le mirent en contact jusqu'à sa mort avec les personnalités les plus marquées de la littérature française et de la politique.

Ami et confident de Voltaire, dont il fut témoin de la mort, en 1778, appartenant ensuite à la maison de Régis Cambacérès, ce Montpelliérain devenu archichancelier de l'Empire, il a vécu au contact de ceux qui ont joué un rôle capital pour les destinées du pays.

C'est cette vie aventureuse, pleine d'incidents qui a fait l'objet de la première communication à l'Académie.

Dans la deuxième, l'auteur s'est surtout attaché à analyser les relations que ce noble languedocien, militaire de son état, a entretenues avec Voltaire. Il en a recherché les causes, en le situant dans le milieu familial où il a vécu et c'est ce qui explique l'influence qu'a pu avoir sur lui le moraliste Vauvenargues et le libertin marquis de La Fare. Puis il a évoqué les entretiens avec Voltaire, à Ferney, complétés par une correspondance dans laquelle le philosophe a exprimé,

non sans humour, quelques-unes de ses pensées et notamment la position qu'il avait prise sur l'athéisme.

Si l'œuvre écrite du marquis de Villevieille ne nous est pas parvenue, au moins savons-nous qu'il avait entrepris une *traduction de Young, une préface des œuvres de Vauvenargues et une relation du dernier séjour de Voltaire à Paris.*

Régis Cambacérès avait fait de lui un conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, et ce n'est pas là ce qui est le moins inattendu de noter dans une existence aussi curieuse !

La séance est levée à 18 h. 30.



SEANCE DU 8 DECEMBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, André NADAL, M^e ROGER, SESTON, THEROND, FRAINAUD, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; Yvan GAUSSEN, membre non résidant ; Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, Professeur DUPONT, FLAUGERE, Bâtonnier FABRE, DOUEL.

L'ordre du jour appelle la réception de M^e Léon FOSSE, notaire honoraire, élu membre résidant au fauteuil rendu vacant par le décès du regretté Bâtonnier Gustave LAFAGE.

Discours d'accueil de Mgr HOMS, Président.

Maitre,

Je possède chez moi, sur un rayon de ma bibliothèque, le plus haut, un vénérable petit livre, un de ces livres d'autrefois : « L'art de complimenter : Principes et modèles ».

Ce petit livre secourable, je ne l'ai pas consulté. Pourquoi l'aurais-je fait ? J'ai pensé, avec Pascal dans

son « Discours sur les passions de l'amour », j'ai pensé que mon cœur suffirait, à lui tout seul, pour me dicter, sans mettre mal à l'aise votre modestie bien connue, les mots d'accueil que l'Académie, par la voix de son Président, vous doit, ce soir, au moment où vous prenez place parmi nous.

**

Quand, amoureuxment, je me suis penché sur le ruban de vie, déjà long, qui s'est déroulé devant vous, quand j'ai appris ce que fut votre éducation première à l'aube de votre adolescence et de votre jeunesse, quand je vous ai suivi pas à pas le long de la carrière que vous avez embrassée, à l'heure décisive du choix, votre carrière d'hier dans votre étude notariale, votre carrière d'aujourd'hui auprès des Tribunaux, spontanément, sans l'avoir nullement cherché, une image a surgi devant moi, avec en filigrane des silhouettes de scout, et d'officier et, en guise de blason, deux panonceaux, or sur or, règlementairement jumelés, une image classique, l'image de ce preux chevalier dont je lis la définition sous la plume de Sire de Boucicault, créé Maréchal de France par Charles VI, et regardé de son temps comme le type du parfait Chevalier : « Le chevalier est le champion du droit et de la justice ». Type exemplaire de l'honneur, de la loyauté, du dévouement, du désintéressement et de la courtoisie, sa devise tient en six petits mots : « Grandir le bien, abaisser le mal ». Voilà ce que dit le Sire de Boucicault.

**

Maître, je suis là devant vous et devant nos Confrères, pour le proclamer sans hyperbole, sans vouloir vous étouffer sous des pétales de rose, pour proclamer que toute votre vie n'a été que l'illustration de cette définition et de cette devise.

Ne fûtes-vous pas autrefois — c'est déjà bien loin... près d'un demi-siècle — un gentil « damoiseau » préparé par étapes et soigneusement entraîné ?

Préparé dès votre jeune âge, grâce aux leçons et aux exemples d'une admirable famille, particulièrement estimée, devant qui spontanément s'inclinaient les louanges de tous, c'est là, auprès d'un père vénéré, dont la réputation dans le monde médical était flatteuse entre toutes, que vous avez puisé, dans une sorte d'osmose quotidienne et d'inconscient mimétisme, avec le sentiment du devoir, celui de la conscience professionnelle, du dévouement total et des humbles vertus chrétiennes et françaises.

Il vous disait, votre père : « Ne pense jamais : cela ne me regarde pas. Ne pense jamais : ils sont trop, peut-on les secourir tous ? Sache que toute souffrance te regarde, mon fils ».

Puis l'heure vint des premières études. Le Lycée de votre ville natale vous ouvrit toutes grandes ses portes. Vous y avez appris, dans une longue escalade, montant de classe en classe, docilement conduit par des maîtres éminents, vous y avez appris ce que j'appellerai, d'un mot un peu gros peut-être pour l'âge que vous aviez alors : la virilité intellectuelle.

Penser par soi-même ! Oh ! que c'est difficile ! On n'y arrive que lentement. On voudrait brusquer les choses. Au début de ses études classiques, l'adolescent est à un âge où, comme le dit Malebranche, « un flambeau à qui le voit tout près de soi paraît plus grand qu'une étoile ». Oui, mais ce petit flambeau, qu'on est fier d'avoir allumé tout seul, est un flambeau fumant. Et c'est fort dangereux. Le brouillard n'est pas bon pour l'intelligence. Rien n'est plus sûr que la lumière. On ne peut pas dans une sombre nuit faire la traversée. L'enseignement que vous avez reçu au Lycée vous a guidé dans cette traversée. Vous y avez appris des grands penseurs de l'antiquité, des grands écrivains de nos grands siècles, des leçons de vos maîtres, qui furent pour vous des éveilleurs, sans dogmatisme oppressif, vous y avez appris à voir clair, à juger et finalement à conclure.

Cet apprentissage intellectuel ne fut pas tout dans

votre formation. Penser par soi-même, c'est bien. Se gouverner soi-même, c'est mieux.

Je vous vois, petit damoiseau en instance de forger votre âme, je vous vois, les jours de congé, quand vos études faisaient trêve, je vois votre béret, votre foulard de couleur vive, votre mini-culotte et votre chemise constellée d'insignes et d'étoiles. Je vous vois « Eclaireur », je vous vois « Scout de France ». C'était pendant la première guerre mondiale. Le scoutisme n'avait à ce moment-là que quelques années d'existence. Il était dans toute sa pureté. On l'appelait alors « une nouvelle Chevalerie ». Et de fait, les commandements d'honneur du Scout, sa promesse, sa loi, ses principes, sa devise, sa prière, évoquent étrangement cet art d'être prêt, cet art d'écouter si l'on crie au secours qui distinguaient l'ancien Chevalier. « Rappelle-toi, Scout de France, que tu es d'un lignage qui ne doit pas fausser ». C'est sous cette loi d'éducation sociale et de formation morale que vous avez grandi. Apprentissage de choix pour les humbles démarches de l'existence quotidienne et pour l'acquisition de ces hautes et grandes vertus souverainement nécessaires dans la carrière, qu'au terme de votre formation première, vous avez librement choisie.



Notaire d'abord. Expert juridique, ensuite.

Il y a quelque cinquante ans, Emile Faguet publiait deux petits opuscules qui firent quelque bruit : « Le culte de l'incompétence » et « La fuite des responsabilités ».

La compétence et le sens des responsabilités, voilà justement deux des indispensables qualités, sans oublier les autres non moins importantes, qui sont à la base d'une vocation notariale.

Les profanes, et ils sont nombreux en la matière, méconnaissent souvent l'ampleur des attributions d'un notaire. Il semblerait, à les entendre, que le notaire n'est qu'un rédacteur d'actes et de contrats auxquels

il donne l'authenticité et qu'il est chargé de conserver à toutes fins utiles.

Il est cela et bien autre chose.

Mandataire de son client et, éventuellement, gérant de ses affaires, un de ses rôles essentiels est d'être le conseiller des parties. A ce devoir, il ne saurait se dérober.

Vous l'avez dit vous-même — et admirablement — au Congrès des Notaires de France qui s'est tenu au Havre en 1936. Vous l'avez dit dans le Rapport que vous avez présenté sur « Le Statut de l'Enfant », sujet spécial certes, mais qui est bien dans la ligne générale des préoccupations d'un Notaire.

Je vous cite :

« Le Statut de l'Enfant » ! Sujet notarial, s'il en fut, dans le sens le plus humain et le plus social de notre profession. Notaires, nous exerçons quotidiennement une espèce de tutelle officieuse sur les enfants de nos clients. Par l'aide et les conseils que nous fournissons aux pères de famille, ne travaillons-nous pas à l'amélioration du sort de leurs enfants ? Par nos interventions professionnelles, ne contribuons-nous pas à maintenir la paix et l'ordre dans les foyers, pour le plus grand bien des enfants qui y grandissent ? Par nos apaisements et notre influence, ne maintenons-nous pas bien souvent l'équilibre et la justice entre enfants d'une même famille ? Enfin, par le poids de notre expérience et de notre sang-froid professionnel, ne favorisons-nous pas la floraison de l'indulgence et du pardon dans les familles pour le plus grand profit des enfants défaillants ?

Et je ne parle pas de notre rôle pour la sauvegarde et le respect des droits des orphelins et des enfants abandonnés.

(Fin de citation)

Ce rôle de conseiller s'étend à tous les intérêts des clients. Eclairer les parties, vérifier si leurs intérêts sont garantis, les instruire de leurs droits et de

leurs obligations, leur expliquer tous les effets des engagements qu'elles contractent, les prévenir des périls qui les menacent, leur indiquer enfin les précautions que la loi met à leur disposition pour garantir l'exécution de leur volonté... tout cela évidemment réclame une compétence professionnelle aussi profonde qu'étendue et l'acceptation de lourdes responsabilités, qui peuvent aller, le cas échéant, jusqu'à la responsabilité pécuniaire.

Compétence — Vous n'êtes pas de ceux qui croient qu'il existe une faculté de connaître les choses sans les avoir étudiées. Avant d'entrer dans la carrière, vous avez étudié beaucoup et bien.

Non content de suivre, avec assiduité, application et succès, les cours des Facultés de Droit de Montpellier et de Lyon, de préparer avec diligence et de soutenir brillamment votre thèse de Doctorat sur « le vote familial ». (C'était en 1923, à une époque où, en France, le mode d'élection était à l'ordre du jour et passionnait le pays).

Elle m'a passionné, à mon tour, votre thèse.

Partisan convaincu, au triple point de vue juridique, politique et social, du vote familial et du vote des femmes, deux problèmes complémentaires et, à votre avis, absolument inséparables, vous y discutez, après avoir rapidement évoqué le rôle politique de la famille, dans le temps — Antiquité et M.A. — et dans l'espace, par une sommaire analyse de diverses législations étrangères, vous y discutez les différents projets déposés sur le bureau de nos Assemblées parlementaires françaises de 1870 à 1923 (date de votre thèse) — Projets par bien des côtés généreux, mais qui n'envisagent le problème ni dans son ampleur, ni dans sa complexité.

Si le vote familial, impliquant un vote plural, a été écarté, au nom du sacro-saint individualisme, — un refus empiriquement mitigé, depuis 1939, par le Code de la Famille et les Allocations Familiales, le droit de vote, lui, a été officiellement étendu aux

femmes, en 1944, après d'ailleurs tous les autres pays européens, sauf la Suisse — Légitime satisfaction, qui a mis fin, sous un régime d'égalité, à l'inexplicable ostracisme dont elles étaient frappées. Depuis lors, elles usent de leurs droits, elles en usent bien, aussi bien que les hommes.

Non content de cet ample labeur et de votre titre de Docteur en Droit, vous vouliez davantage encore pour assurer votre compétence. Et voilà que, de surcroît et par avance, vous accrochiez, coup sur coup, au panonceau dont vous rêviez, un diplôme d'études pénales et un diplôme d'études coloniales.

Vous pouviez dès lors songer, en toute sûreté de conscience, à devenir notaire en titre.

Notaire, vous le fûtes de 1928 à 1955. Bien vite, très vite, vous vous êtes imposé par votre indiscutable compétence et le sens aigu de vos responsabilités. Les clients affluaient, confiants dans votre probité intraitable, dans votre irréprochabilité et dans l'application scrupuleuse que vous apportiez à la moindre de leurs affaires.

Scrupules qui vous empêchaient de connaître la banalité d'une existence exempte de soucis. Toujours préoccupé, même à vos heures de repos, vos dossiers hantaient votre pensée, avec la crainte d'une erreur possible échappée à votre vigilance. Mais aussi quel réconfort quand vous songiez — et c'était votre droit — au bien que vous aviez pu faire et à vos efforts toujours plus grands vers la vérité et la justice.

Cet ensemble de qualités professionnelles et humaines vos pairs, d'une voix unanime, les ont reconnues.

Membre du Conseil Supérieur du Notariat, Vice-Président du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel, Administrateur de la Caisse de garantie collective des Notaires du Gard (et, par la suite, Administrateur de la Caisse d'Epargne), vous fûtes nommé, par décret et sur votre demande, notaire honoraire en

1955, et agréé, la même année, comme expert juridique auprès des Tribunaux.

On a dit que le 20^e siècle était le siècle de l'expertise.

De fait, les juridictions, quelles qu'elles soient, ont de plus en plus recours à des spécialistes qualifiés pour émettre un avis technique sur les questions de fait dont dépendent les solutions juridiques à intervenir.

Vous êtes un de ces spécialistes hautement qualifié. Les juges, n'étant pas omniscients, vous confient certains de leurs problèmes. Et Dieu sait s'ils sont nombreux et épineux, qu'il s'agisse des successions, de la copropriété, de l'indivision, etc., toutes questions d'une brûlante actualité. Vous êtes passé maître dans l'art de débroussailler, de simplifier et de clarifier ces problèmes. Et les juges le savent bien. Ils savent qu'ils ont devant eux un homme scrupuleux qui ne cherche qu'à les éclairer. Ils vous accordent d'emblée la confiance que vous confère votre indiscutable autorité. Ils vous croient sur parole, car ils savent qu'on ne vous a jamais surpris à être complaisant pour vous-même et que vous n'acceptez pas de transiger avec votre conscience. La confiance ainsi acquise est la plus belle récompense de l'honnête homme et lui donne un crédit d'une incomparable valeur.

Ce crédit, nous ne saurions oublier que vous l'avez mis un jour à notre disposition, à la disposition de l'Académie qui vous accueille ce soir et qui vous a dit par ma bouche son unanime gratitude. Mais, laissez-moi vous le dire sans fard, il entre dans notre gratitude un petit relent d'égoïsme, « une secrète envie de recevoir de nouveaux bienfaits », pour reprendre le mot de La Rochefoucauld. Un mot bien amer, mais qui désormais, entre vous et nous, contient un grain de vérité. Vous nous avez beaucoup donné, nous attendons que vous nous donniez encore, à l'occasion de vos éventuelles communications — dont vous restez juge — non pas peut-être à propos de certains problèmes strictement juridiques, mais sur des problè-

mes humains que votre culture, votre longue et riche expérience et votre cœur habitué au contact de ce qui divise les hommes, égoïsme, intérêt, conflits de tout genre, nous aideront à découvrir, à mieux connaître et à comprendre.

Votre cœur. A première vue, rien ne semble plus desséchant que l'étude et la pratique du Droit. La loi prime le cœur. Peut-être, s'il n'y avait, dans les balances et sous le glaive de Thémis, que des problèmes uniquement et totalement juridiques, qui puissent se ramener à des formules tranchantes, comme un couperet de guillotine — Vous savez mieux que quiconque que dans votre profession de notaire et d'expert, comme d'ailleurs dans toutes les professions qui gravitent autour de la Justice, les problèmes psychologiques sont aussi importants à résoudre que les questions abstraites du Code — Aussi n'a-t-on pas le droit d'aborder certaines fonctions avec le cœur sec.

Des épreuves et des souffrances vous ont épargné cette malfaçon congénitale. Epreuves de votre enfance, épreuves de votre âge mûr. Elles ont été pour vous des clefs qui vous ont ouvert bien des portes. Elles vous ont fait accéder à une vraie sympathie pour quantité de misères.

Vos épreuves d'enfant.

A l'âge de sept ans, vous deveniez orphelin de mère. A sept ans vous avez vu fermer son cercueil. Vous étiez bien jeune alors pour mesurer l'étendue de la perte que vous veniez de faire. Perte irréparable. Si je touche à ce deuil, c'est pour vous rappeler que la bénédiction invisible de la « maman », si prématurément disparue, plane toujours sur votre tête. C'est sous cette bénédiction et sous l'égide de votre grand-mère paternelle qui était là pour prendre le relais que vous avez grandi droit et noble de cœur.

Vos épreuves de l'âge mûr.

Elles ont achevé de faire de vous, ces épreuves, le preux chevalier dont j'évoquais tout à l'heure l'image.

Pour avoir connu, en son temps, à la fin de la première guerre mondiale, par engagement volontaire, les servitudes et les grandeurs de l'état militaire, vous fûtes mobilisé, vingt ans plus tard, dès les premiers jours de la deuxième guerre, comme lieutenant d'artillerie. Vous avez vécu, en piaffant, les longs mois de la démoralisante inaction de la drôle de guerre... le théâtre aux armées, le repos du guerrier... avant la bataille... Et la bataille eut lieu. Cité à l'ordre de la Division, la Croix de guerre remplaça sur votre vareuse, les promoteurs insignes de votre chemise d'éclaireur. Pris dans la débâcle de notre armée, vous fûtes blessé à Avrilly, dans l'Eure, et envoyé en Allemagne comme prisonnier de guerre. Votre captivité ne dura qu'un an. Père de quatre enfants, vous fûtes renvoyé dans votre foyer au mois d'août 1941. Un an de captivité. C'est assez pour pâtir et pour réfléchir.

Vous avez souffert dans votre corps, dans votre cœur et dans votre âme.

Vous avez réfléchi mieux compris qu'un pays n'est fort que de la force morale de ses enfants. Les vertus de l'âme sont à ranger avant les canons et les bombes. Vous avez rapporté de vos douze mois de souffrance, loin de votre famille et de votre patrie, une âme plus miséricordieuse devant les misères physiques et morales, plus attentive aux rudes nécessités de la vie, plus penchée et avec plus d'amour sur les choses du foyer, plus décidée à garder entre nous, les Français, cette union fraternelle sans laquelle un pays ne peut pas vivre.



Voilà votre vie, tracée à grands traits malhabiles, une vie dont les plus hautes vertus font toute la noblesse. Ce sont ces vertus et vos amples mérites qui ont guidé notre choix. Un choix qui nous honore plus encore qu'il ne vous honore vous-même.

Désormais, vous êtes des nôtres. Joie et fierté pour nous. Et pour vous nos souhaits.

Je vous les offre, ces souhaits, comme la délicieuse bouquetière de notre Musée épigraphique qui n'offre qu'aux seuls amoureux ses fleurs les plus belles,

« Non vendo nisi amantibus coronas ».

Je vous les offre et, nos confrères avec moi, dans un geste affectueux d'estime et de cordiale amitié.

**

Discours de M^e Léon FOSSE.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Voici venu pour moi, le moment où, dans le respect de la tradition et pour l'accomplissement d'un agréable devoir, il m'appartient de répondre au « Dignus est intrare » dont vous avez bien voulu m'Honorer et qui me permet de prendre place parmi Vous.

Ce moment, Messieurs, vous l'avez tous vécu, vous vous savez donc la part d'émotion et aussi d'exaltation qu'il comporte.

Vous pouvez, par conséquent, mesurer le trouble que je ressens et que j'invoque tout de suite, comme une circonstance atténuante à mes inévitables maladresses.

Au surplus, Monseigneur HOMS, notre Président, en brillant artilleur des deux guerres, vient encore d'ajouter à mon désarroi, en faisant, avec toute la virtuosité de son éloquence, sauter, symboliquement pour moi, le grand temple de Delphes, et la devise « Gnôthi seauton » (Connais-toi toi-même) inscrite à son fronton, que, sous la caution de la philosophie de Socrate, j'avais cru pouvoir faire mienne.

Ainsi, après les paroles si flatteuses de votre Président, deux questions se posent à moi :

Me suis-je, jusqu'à ce jour, mal connu ? Ou, avez-vous, M. le Président, dans votre grande générosité, volontairement sublimé mes bien modestes mérites ?

J'ose dire qu'il me serait plutôt agréable d'adop-

ter, sans réserve, votre élogieux point de vue ; mais, connaissant, d'une part l'usage de votre compagnie qui veut que l'allocution d'accueil d'un nouveau venu soit une gerbe de fleurs au parfum toujours un peu éni-vrant, et, connaissant d'autre part, l'ambiance d'extrême bienveillance, dans laquelle s'élaborent vos appréciations, j'opte, en définitive, pour un « gnôthi seauton » justifié, je reconstruis le temple de Delphes, et je me présente à vous, Messieurs, avec toute la modestie que requiert l'insuffisance de mes titres pour siéger à vos côtés.

La gratitude que je me dois de vous exprimer n'en est que plus profonde et plus chaleureuse.

Si mes mots sont bien imparfaits pour vous la manifester, sachez au moins que leur sincérité est totale et que je mesure exactement, non seulement ce que je dois à votre accueil d'aujourd'hui, mais aussi l'importance de l'enrichissement intellectuel dont je vais pouvoir bénéficier en suivant fidèlement vos travaux, pour être, je le souhaite, capable, un jour peut-être, d'y participer effectivement.

C'est donc bien conscient du Grand Honneur dont je suis, par votre choix *d'aujourd'hui*, l'objet, que je puis assurer Monsieur le Président, votre Compagnie, et chacun de ses membres, Messieurs, de ma grande reconnaissance et de mon entier dévouement.

Mais, cet honneur, peut-être parce qu'il est plus inattendu pour moi, s'assortit d'une mission particulièrement redoutable : celle d'évoquer devant vous la personnalité de Monsieur le Bâtonnier Gustave LAFAGE qui a siégé pendant dix années au fauteuil que vous avez bien voulu me réserver.

Quand j'ai dit évoquer devant vous la personnalité de Monsieur le Bâtonnier LAFAGE, j'aurais dû ajouter, selon la formule Académique, et « faire son éloge ».

Mais, si ces deux locutions correspondent dans le langage courant à des analyses bien différentes, voire même maintes fois opposées, il se trouve que pour M. le Bâtonnier LAFAGE, elles n'aboutissent qu'à un

résultat unique, et les employer toutes deux, en ce qui le concerne, constituerait un banal pléonasma.

Avant d'entamer mon propos sur lui, (et au moment où je rentre dans cette maison), permettez-moi d'avoir une pensée émue pour mon regretté Confrère dans le notariat, M^e Hilaire ENJOUBERT, notaire honoraire, qui siégeait parmi vous il y a quelques années, et permettez-moi de m'associer à l'hommage que lui a si brillamment rendu devant vous M^e ROGER, notre éminent collègue, qui succédait à son fauteuil le 24 novembre 1961, et qui le qualifiait, avec un rare bonheur, par ces mots dont les meilleurs d'entre nous ont seuls le secret : « On peut croire qu'il y avait en Hilaire ENJOUBERT deux hommes : le Juriste et le Poète. Ils se rencontraient aux frontières de l'Histoire et de la légende ».

Messieurs, ma qualité de Nimois indéfectiblement attaché à ma Ville et les rapports très cordiaux que j'entretenais avec M^e LAFAGE, depuis plus de trente ans, notamment à l'occasion de l'exercice de nos professions respectives, souvent complémentaires, m'avaient fait connaître de lui, outre ses brillantes activités professionnelles, la plupart de ses autres activités intellectuelles, telles qu'il les pratiquait *publiquement* ; mais j'ignorais tout des travaux que sa modestie gardait secrets et dont il dissimulait la paternité sous un pseudonyme, connu seulement de quelques intimes.

Car M^e LAFAGE, Messieurs, était avant tout un modeste, et, ses travaux, *publiés* sont peu de chose à côté des productions qu'il n'a pas livrées au public ou qu'il n'a signées que d'un pseudonyme.

J'ai pu, à l'occasion de mes recherches sur lui, lever un coin du voile sur les œuvres dont il n'a révélé nulle part être l'auteur, et, sa personnalité m'est alors apparue dans la plénitude de ses exceptionnelles qualités.

L'estime profonde que j'avais pour lui s'est maintenant transformée en une admiration affectueuse et

mon ambition est de la faire partager à ceux d'entre vous qui, comme moi, croyant le connaître, ne le connaissait en réalité que bien imparfaitement.

M^e Gustave LAFAGE est né à Nîmes, le 18 novembre 1882, au centre même de la Ville, rue de l'Hôtel de Ville, non loin de l'endroit où était né neuf années plus tôt, Marcel COULON qui a été un des membres éminents de votre Compagnie, et dont il devint plus tard, l'ami et le confident.

M^e LAFAGE entama ses études à la Maîtrise Episcopale de Nîmes et les continua au Petit Séminaire de Beaucaire, ces deux institutions étant, à cette époque, des établissements ordinaires d'enseignement privé.

Après l'obtention de ses baccalauréats, il entra à la faculté de droit de Montpellier et obtint facilement sa licence, tout en suivant à la faculté des lettres les cours de latin de M. le Professeur VIANEY, (lequel, soit dit au passage, était le neveu du Saint Curé d'Ars) et les cours de grec de M. le Professeur BOURGUET.

Le 20 Mars 1905, il prête Serment comme Avocat à la Cour de Nîmes et y rejoint notamment, M^e FABRE, devenu depuis le Bâtonnier FABRE qui est actuellement le doyen de votre Compagnie, et M^e LACOMBE devenu depuis le Bâtonnier LACOMBE, votre ancien secrétaire perpétuel, dont je salue ici, avec émotion, la mémoire.

M^e LAFAGE qui a, à ce moment, 23 ans, laisse, dans l'éclat de sa jeunesse, entrevoir la multiplicité des avantages dont la nature l'a comblé.

Son physique racé de patricien, d'une finesse particulière et qu'il a d'ailleurs conservé tout au long de sa vie, lui confère un charme auquel *beaucoup, beaucoup* n'ont pas été insensibles ; quant aux qualités de son esprit, elles sont à l'aube de leur épanouissement total, et il est juste de reconnaître qu'en ce qui les concerne « *Les fruits ont passé la promesse des fleurs* ».

Au barreau, M^e LAFAGE fait montre, dès ses dé-

buts, à la fois de ses capacités juridiques, de son application au travail et de sa liberté d'expression.

Science, conscience et indépendance qui sont les mots d'ordre de l'avocat de Classe, M^e LAFAGE les fait siens avec une rigueur qui l'honore.

Au surplus, il est comme l'ont été ceux de sa génération et des générations suivantes jusqu'à ces toutes dernières années, et comme le sont tous les Juristes ici présents, *un juriste de « Droit Romain »*.

A ce titre, nourri des Pandectes et du Digeste de Justinien, nourri aussi des principes de notre Code Civil napoléonien, il apporte dans la pratique juridique, une logique rigoureuse, un souci scrupuleux de l'application stricte des textes dans leurs moindres détails, un respect intransigeant de l'individu et de ses droits.

Le tout servi par une éloquence à la fois brillante et mesurée font rapidement de lui un des maîtres les plus estimés du Barreau et lui assurent à la fois une réputation indiscutée et une clientèle de qualité.

Il se signale particulièrement lorsqu'il occupe dans une affaire de fraude électorale à Générac, qui eut, il y a quelques années, un certain retentissement.

Sa carrière se couronne, tout naturellement, par son élection au Conseil de l'Ordre, puis par son élection le 20 Octobre 1937, en qualité de Bâtonnier, nommé à l'unanimité des voix de ses confrères.

Après l'exercice de son bâtonnat, il devait prendre sa retraite il y a environ dix ans.

Durant toute sa vie, y compris durant les années de son exercice professionnel, sa totale indépendance ne lui fit pas négliger l'étalement au grand jour de ses convictions politiques auxquelles il a toujours conservé un attachement et une fidélité *souvent méritoire*. A plusieurs reprises il est, pour leur défense, apparu sur le forum, faisant même acte de candidat aux élections, et, il est encore dans le souvenir de certains, qu'une de ses interventions dans certaine réunion publique tenue dans l'Ancien Théâtre de la Ville d'Uzès,

l'a révélé, lui qui paraissait être un calme et un pondéré, comme un tribun ardent et un lutteur agressif, dont son adversaire malheureux a certainement gardé, de cette circonstance, un souvenir désenchanté.



Les écrits, *parus sous la signature de M^e LAFAGE*, sont peu nombreux et très divers.

Un morceau de prose intitulé « L'Amphore » paru le 1^{er} Janvier 1910 dans la revue des « Lettres et des Arts », bien qu'annoté après sa parution, de la main de l'Auteur, par la mention « Désavoué, péché de jeunesse », révèle des qualités de style et de composition incontestables.

Destiné à un jeune homme, c'est un programme de vie heureuse, figuré par la confection d'une amphore.

On y trouve toute l'influence qu'ont exercé chez M^e LAFAGE, ses études de prédilection des Latins et des Grecs.

Quelques articles à tendance soit politique, soit littéraire, et quelques éditoriaux sur l'actualité, paraissent aussi sous son nom.

A signaler un article particulièrement remarquable paru dans le journal « Aspect de la France » du 20 Janvier 1956, après le décès de Madame Marthe BORELY, d'origine Languedocienne, qui avait pris dans les milieux littéraires de l'entre-deux-guerres, une heureuse notoriété.

Vous gardez présent dans votre souvenir, et je n'en fais mention ici que pour mémoire, puisque vous avez pu l'apprécier vous-mêmes, son discours de réception d'Académicien. Il comportait l'éloge de M^e Bernard de MONTAUT MANSE, qui reste une personnalité inoubliable du barreau, des lettres et du folklore régional que votre Académie peut être fière d'avoir accueilli dans son sein, et d'avoir distingué jusqu'à lui confier la Présidence de ses travaux.

Ce discours de M^e LAFAGE, Messieurs, a eu à l'extérieur de votre enceinte, un retentissement mérité.

M. le Docteur Henri COLOMB, aujourd'hui dispa-

ru, mais qui tenait une place de choix dans l'aristocratie intellectuelle Nimoise, a écrit à son sujet : « Ce discours remarquable est d'une perfection littéraire Hors de pair — Par le très habile jeu d'une rythmique verbale, d'une délicatesse stylique et d'une peu commune finesse psychologique, nous sommes conduits à la découverte profonde de M^e de MONTAUT qui, de son vivant s'ingéniait à ne nous montrer que sa truculence — Mais, LAFAGE sait bien que tout homme contient cette cheville secrète sur laquelle le fil unique et total de sa vie est tendu. Il est faux qu'un être soit jamais double : il est « Un » ; et, c'est une faiblesse de notre analyse, une erreur de notre optique de vouloir distinguer l'être qui est de celui qui paraît ».

Messieurs, s'agissant d'un être aussi exceptionnel que ce que l'était M^e de MONTAUT tant par ses incomparables dons intellectuels que par ses qualités de cœur, tant par sa solide et profonde érudition que par sa bonté et sa générosité naturelle, ces mots du Docteur COLOMB unissent dans une même louange M^e LAFAGE et M^e de MONTAUT comme je les unis moi-même dans l'hommage fervent et admiratif que je leur rends.

Enfin, je ne mentionne également ici que pour mémoire, puisque elles étaient à votre intention, les diverses communications ou interventions que M^e LAFAGE a faites dans cette enceinte. Qu'il me soit permis seulement de rappeler sa très savante et très intéressante communication sur « Domitius AFER » dans laquelle l'auteur nous dévoile à la fois ses connaissances scrupuleusement vérifiées de l'histoire Romaine, et aussi sa pratique et son aisance dans la traduction des textes latins.

M^e LAFAGE a apporté son concours à diverses organisations artistiques ou littéraires.

Il fut notamment un membre très écouté du Comité de l'Art Chrétien, et il m'a été donné de voir sa photographie alors qu'il siégeait à ce Comité, à côté de Monseigneur ANTHERIEU, qui en était le Prési-

dent, qui a aussi présidé en son temps, à vos réunions et dont je salue avec respect la mémoire.

M^e LAFAGE a en outre, participé aux travaux de l'Association des Bibliophiles Nimois dont Monsieur l'Inspecteur LIGNIERES, notre éminent collègue, est actuellement le très distingué Président.

Enfin, je n'aurais garde d'oublier à l'actif *publiquement connu* de M^e LAFAGE, sa performance de Cruciverbiste qui lui a valu, à une époque où ce jeu de l'esprit en était encore à ses débuts, de triompher à un concours de mots croisés organisé par un quotidien régional où, sauf erreur, les problèmes étaient établis par M. le Professeur DONTOT qui occupait la chaire de Mathématiques spéciales au Lycée de Nîmes.

De ce concours, M^e LAFAGE sortit seul vainqueur tant en ce qui concerne la vitesse de sa rédaction qu'en ce qui concerne l'exactitude des résultats.

Une photographie parue dans le journal intéressé le représente, au cours de l'épreuve, et on reconnaît autour de lui divers autres concurrents dont la plupart étaient bien connus pour leur particulière érudition.

Ainsi peut se clôturer l'inventaire très général des activités que M^e LAFAGE a exercées *publiquement* ou des œuvres qu'il a signées *de son nom* durant ses soixante deux ans de vie professionnelle.

**

Mais, ainsi que je vous l'ai dit, M^e LAFAGE a, soit dans le silence de son cabinet, soit sous le couvert d'un pseudonyme, soit dans la plus grande discrétion et avec cette modestie dont il ne s'est jamais départi, produit *les meilleurs* de ses travaux.

Il y révèle à la fois son érudition et aussi une causticité et une fantaisie d'esprit qui se traduit par d'aimables propos pleins d'originalité et de mesure, sous une forme caractéristique de ce qu'il est convenu de qualifier « humour », dont la définition exacte n'a pas d'ailleurs, à ma connaissance, été encore formulée. Il y révèle enfin des dons poétiques d'une haute qualité.

Son érudition spécialisée dans l'étude du latin

et du grec, il l'entretenait par un travail permanent, et, pendant de longues périodes, il consacrait ses heures de loisirs professionnels, à des traductions de textes latins ou grecs, préférant ces travaux à une détente extérieure, même lorsque la douceur du temps le conviait à des sorties plus aérées et plus reposantes.

Nombreux étaient les textes à traduire ou à interpréter qui lui étaient soumis, soit par des étudiants qui avaient recours à lui, soit même par des spécialistes qui sollicitaient son avis pour des cas épineux.

Un grand nombre de notes et d'explications rédigées de sa main se retrouvent dans ses papiers personnels comme s'y retrouvent également des remerciements élogieux pour les solutions qu'il a su fournir.

Mais cette érudition n'était pas exclusive chez lui d'une fantaisie et d'un esprit aimablement critique qui s'est laissé libre cours surtout durant les années antérieures à la Grande Guerre.

A cette époque, en effet, un petit groupe de jeunes gens résidant à Nîmes qui débutaient dans la vie, mais qui restaient tout imprégnés de leurs récentes études universitaires, tous amoureux de littérature et désireux d'extérioriser à la fois les fruits de leurs juvéniles réflexions et leurs observations critiques sur les personnages en vue dans la cité ou sur tous les faits saillants de la vie Nimoise, se réunissaient fréquemment dans l'arrière salle d'un café Nimois, alors très achalandé, appelé « Café de Paris », qui était installé boulevard Victor Hugo, en face de la Place Questel.

Quelques fois aussi, lors de fins de mois difficiles et par mesure d'économie, leurs rencontres avaient lieu sur la place de la Mairie, et ils n'hésitaient pas à s'asseoir sur les marches extérieures, face à la grande pendule où les heures sont frappées par un personnage mécanique bien connu à Nîmes sous le nom de « Jacquemart » que M^e LAFAGE choisira un jour comme pseudonyme.

Ce petit groupe, par sélection naturelle, ne com-

prenait que des esprits exceptionnellement doués, prêts à s'enflammer pour des causes qu'ils jugeaient justes ; en tout cas très enthousiastes et toujours disposés à se gausser de leurs aînés et à ironiser sur leur comportement.

C'était ce que nous appelons aujourd'hui de « Jeunes loups » « Querens quem devoret », constamment à l'affût de quelques féroces mais toujours souriantes critiques à émettre.

Ce groupe dont faisait partie M^e LAFAGE, lequel s'y distinguait par la finesse de son esprit, ses dons d'observation et ses qualités de styliste, créa un journal hebdomadaire satirique titré « Le Cri de Nimes », dans lequel étaient caricaturés les personnalités, les gens en vue de la Ville et commentés sous une forme humoristique, les événements locaux les plus marquants.

A l'animation de ce groupe et à la rédaction de ce journal participèrent, avec M^e LAFAGE, plusieurs Nimois d'origine ou d'adoption, dont les noms sont encore dans les mémoires de ceux qui suivaient la Vie Nimoise d'avant la grande guerre : LAFARE, PARENT, Jean RAYMOND, Jo GUIRAUD, Julien BOURDIOL, Jules RECOLIN, Jean et Mario PECHERAL et plus particulièrement Georges BRUGUIER et Armand COUSSENS.

Georges BRUGUIER a été une personnalité politique éminente de ces dernières années, Sénateur du Gard, Président du Conseil Général, Résistant de la première heure, son souvenir restera indéfectiblement conservé dans la mémoire des Gardois et plus spécialement des Nimois qui lui ont, à maintes reprises, manifesté leur confiance et leur admiration.

Il était le frère aîné de M. Eugène BRUGUIER, maître imprimeur, journaliste bien connu et de haute qualité, exerçant depuis de longues années dans notre ville et qui, quoique jeune à l'époque de la publication du « Cri de Nimes » a connu les membres de l'équipe de rédaction et a pu, très obligeamment, me communiquer ses souvenirs sur l'activité de cette équipe et sur la participation de M^e LAFAGE.

M. Armand COUSSENS, lui, a été le talentueux artiste, dessinateur, caricaturiste, peintre et aquafortiste de très grande réputation dont les œuvres unanimement appréciées, contribuent largement au renom artistique de notre Ville.

C'est donc dans ce milieu qui constituait une élite ardente toute tournée vers les jeux de l'esprit, que M^e LAFAGE, au sortir de l'étude de ses problèmes professionnels ou de ses études de latin et de grec, délassait et enrichissait son esprit en même temps qu'il écrivait de petites chroniques et éditoriaux.

Après la disparition du « Cri de Nimes », à la suite de la grande guerre, il apporta quelques temps sa collaboration au journal « l'Indépendant » édité par M. Eugène BRUGUIER.

Tous ces articles dans lesquels une aimable ironie et une fine observation critique se cachent sous une forme simple et toute naturelle, sont vraiment des morceaux d'humour dans toute l'acception du terme.

J'aurais quelque scrupule à en rapporter ici des extraits, car ils ont trait à des personnes, à des faits ou à des institutions qui ne sont plus d'actualité, ce qui en émousserait l'intérêt.

Sauf, qu'il est pittoresque de signaler que c'est justement M^e LAFAGE qui, sous le pseudonyme de « Jacquemart » a révélé pour les lecteurs du journal, la forte et populaire personnalité de Monseigneur HOMS, notre Président, décrite dans un jeu de découverte de personnages, sous une forme volontairement voilée et quelque peu hermétique.

Enfin, avec le bienveillant accord de votre très distingué collègue, Monsieur le Professeur DUPONT qui préside avec une haute compétence aux destinées de notre Ecole Antique, et, toute révérence gardée, je ne résiste pas au plaisir de vous lire un très bref passage d'un écrit de M^e LAFAGE à l'occasion d'une session de cette école. Vous y apprécierez la qualité de sa fantaisie. Voici ce passage :

« Sur les Bancs de l'Ecole Antique » (c'est le titre) :

« Et d'abord il n'y a pas de bancs. N'importe, il faut bien expliquer un titre.

Curieuse école où l'on ne travaille que pendant les vacances.

Elle ouvre ses portes quand les autres ferment les leurs.

D'ailleurs il n'y a pas de porte.

Une Ecole Antique s'ouvre en plein air dans les jardins d'Akadémos à Athènes ou dans nos jardins de La Fontaine, à Nîmes, au seuil du Temple de Diane. Il n'y est pas question d'écoliers, ni d'étudiants, mais de disciples comme chez Platon.

Donc pas de portes ; pourtant le Maire en détient les clefs, symboliquement il va de soi ; et, chaque année, il vient en personne solennellement, enfoncer ces portes ouvertes.

Il les ouvre à double tour de belles phrases, fait trois petits tours, ne revient pas les fermer en fin de session ; mais il reviendra l'année prochaine, les rouvrir quand même ».

Suivent des considérations qui constituent une judicieuse propagande pour le développement de cette très savante institution.

Vous avez ainsi un aperçu, Messieurs, de ce qu'était l'esprit et l'aisance de M^e LAFAGE, scrupuleusement caché sous le pseudonyme de « Jacquemart ».

Mais, à ces jeux légers ne se bornaient pas ses dérivatifs intellectuels. M^e LAFAGE a écrit également un certain nombre de pièces de vers de formes prosodiques différentes, allant de la ballade à la poésie épique, en passant par le sonnet et la simple pochade.

J'aurais voulu, copiant MALLARME, pouvoir vous apporter : « L'enfant d'une nuit d'Idumée » puisque pour M^e LAFAGE aussi : « L'aurore se jeta sur la lampe Angélique » ; mais, M^e LAFAGE, toujours soucieux de ne rien livrer au public qui ne soit, de son point de vue, irréprochable, n'a jamais publié ses pièces de vers et les instructions écrites qu'il a laissées avec ses divers

brouillons, sont au sujet de cette publication, à peu près concordantes.

D'une part il écrit :

« Les neuf dixièmes de ces amusements poétiques sont à brûler sans rémission aucune.

Quant au dernier dixième qui pourrait en être conservé par une sévère mise au point, moi seul pourrais en juger ».

Et d'autre part il écrit également :

« A part quelques très rares pièces pas trop mal venues, je n'ai jamais pris très au sérieux ces divertissements poétiques — je n'ai donc jamais pris la peine d'en faire un choix très sévère pour le livrer à l'impression — Je me suis plu à me divertir.

A moins donc qu'après un choix très sévère je ne vous laisse à ce sujet une note contraire, ne livrez aucune de ces pièces, plus ou moins au point, à l'impression.

Pour tout prévoir : la feuille ci-agrafée vous indique à qui, le cas échéant, devraient être remis ces divertissements poétiques : à mon ami André NADAL, mon confrère académique que je verrai un jour ou l'autre, à ce sujet ».

La mort a, malheureusement surpris M^e LAFAGE avant qu'il ait pu prendre contact avec son ami, notre très distingué collègue, M. le Président André NADAL ; et celui-ci, avec un scrupule qui l'honore, et bien que très sensible à cette marque de particulière confiance, ne s'est pas cru autorisé à prendre une initiative quelconque concernant ces œuvres poétiques.

De mon côté, je suis trop respectueux de la propriété littéraire, pour vous donner lecture, Messieurs, même de courts extraits, de ces œuvres. Ce qu'il m'est permis de vous dire, c'est que j'ai pu prendre connaissance de quelques unes d'entre elles, et qu'elles révèlent chez M^e LAFAGE, une perfection dont seuls ses scrupules l'ont amené à douter lui-même.

Je crois pouvoir cependant vous relater, sans rien dévoiler pour autant de ce qu'il a voulu tenir secret, et uniquement pour vous faire toucher du doigt le

côté fantaisiste de son esprit, que dans une de ses pochades épiques intitulée « Consolation à Ménélas » écrite dans le style du « Lutrin » de Boileau, M^e LAFAGE a, en quelques alexandrins particulièrement expressifs, frappés au coin de cet humour que nous avons déjà découvert en lui, apporté à la mémoire du Roi Ménélas, de charitables consolations sur la pénible situation qui fut imposée à ce Grand Roi par les faiblesses *présumées* de la Belle Hélène son épouse, à l'égard de son séducteur Pâris.

L'auteur se plait à constater que faute de voir advenir dans l'histoire, cette royale mésaventure conjugale, la guerre de Troie n'eut peut-être pas eu lieu, nous n'aurions eu ni l'Odyssée, ni l'Iliâde, et Homère n'eut peut-être jamais été Homère.

Qu'il nous soit permis en outre, de reconnaître avec M^e LAFAGE, qu'avec la pomme d'Eve et le nez de Cléopâtre, un événement mémorable dont le malheureux Ménélas a fait les frais et qui a soumis la face du monde à un considérable bouleversement, n'a été, une fois encore, que le résultat d'un très simple mais quelque peu prévisible comportement féminin.

Cette digression pittoresque concernant les capacités poétiques de M^e LAFAGE n'était, vous l'avez compris, qu'une petite compensation aux regrets qui ne peuvent manquer d'être les vôtres, de ne pas pouvoir avoir connaissance de l'intégralité de son œuvre.

**

J'en arrive maintenant à la dernière forme toujours anonyme et discrète des activités intellectuelles de M^e LAFAGE, je veux dire ses rapports avec le grand Marcel COULON et ses travaux après le décès de ce dernier, ainsi qu'après le décès de M. Henri MAZEL.

Qu'il me soit permis au passage de mentionner aussi le nom de l'éminent écrivain : Raoul STEPHAN avec lequel M^e LAFAGE entretenait des relations très cordiales et très suivies, démontrant ainsi que, bien que juriste de profession, ses affinités naturelles l'attiraient surtout vers des sympathies littéraires.

M. le Président NADAL dont le très remarquable discours de réception en votre Académie a été à la fois un éloge de Marcel COULON et une étude très savante de sa vie et de son œuvre, nous a indiqué comment certains détails de la vie de ce dernier lui avaient été révélés par M^e LAFAGE.

C'est dire quelle confiante amitié unissait Marcel COULON à M^e LAFAGE.

Dans les archives de celui-ci se retrouvent des dossiers complets de commentaires ou de critiques de Marcel COULON sur des œuvres de poètes ou d'auteurs auxquels il s'intéressait ; il s'y retrouve également d'importantes notes sur l'entomologiste FABRE et sur la poésie Priapique.

Au surplus, il semble bien que Marcel COULON ne se contentait pas d'échanger avec M^e LAFAGE des opinions, d'ailleurs quelques fois divergentes, sur des sujets divers, le plus souvent littéraires, quelques fois para-scientifiques ; il avait également en M^e LAFAGE une confiance qui venait s'ajouter à sa très profonde amitié pour lui. Et c'est ainsi que M^e LAFAGE s'est, pendant une certaine période, chargé de divers intérêts matériels de Marcel COULON dont il était le mandataire.

L'œuvre de Marcel COULON, telle que nous l'a brillamment présentée M. le Président NADAL dans son discours précité, a été trop importante et a gardé une trop grande résonance pour que le nom de M. le Bâtonnier LAFAGE qui a été en fait concerné par son élaboration et sa critique n'y reste pas associé.

Il a, en effet, peut-être indirectement, mais indiscutablement participé à cette œuvre.

Quoi qu'il en soit, après le décès de Marcel COULON, M^e LAFAGE s'est trouvé mieux qualifié que quiconque pour procéder au dépouillement de sa correspondance et de ses nombreuses notes. C'est ainsi que se retrouvent aujourd'hui, grâce à lui, à notre bibliothèque Municipale, classés et rubriqués, toute une correspondance et un grand nombre de documents *auxquels l'amabilité de Mlle CABANE, Conservateur de la Bibliothèque Municipale, m'a permis d'accéder.*

On y trouve les originaux de lettres adressées à Marcel COULON par d'éminentes personnalités du monde littéraire, classées par ordre alphabétique, de DARBOUX à Rémy de GOURMONT ; de Georges COYAU à Lionel du RIEUX, LOTI, Henri MAZEL, Rachilde ROUVEYRE, Jean POURTAL de LADEVEZE, MILLY, et des articles écrits par Marcel COULON lui-même, sous le pseudonyme de Marc TESTIS, avec des lettres sur MOREAS, des manuscrits sur RIMBAUD, la traduction en vers français de MIREIO, divers dossiers concernant FABRE l'entomologiste, Raoul PONCHON, et la Poésie Priapique.

En un mot, M^e LAFAGE a dépouillé, classé et rubriqué tout ce que lors de son décès (10 Janvier 1959) Marcel COULON a laissé de correspondance et de notes personnelles, facilitant ainsi la consultation de références fort précieuses non seulement pour ceux qui s'intéressent à la vie et à l'œuvre de Marcel COULON lui-même, mais aussi, pour ceux qui s'intéressent aux œuvres de ses nombreux correspondants, parmi lesquels figurent les plus hautes personnalités littéraires et poétiques de la fin du siècle dernier et du début de notre siècle.

Ainsi, M^e LAFAGE, par un long travail obscur et souvent aride, a fort utilement complété l'ensemble des éléments grâce auxquels, à la suite du remarquable travail du Président NADAL, se perpétuera le souvenir et la notoriété de Marcel COULON qui a été un de nos très éminents compatriotes en même temps qu'un des membres les plus distingués de notre Académie.

Mais Marcel COULON avait lui-même beaucoup d'admiration pour un autre Nimois dont l'œuvre littéraire est considérable quoique mal connue, j'ai nommé Henri MAZEL, né à Nîmes le 11 Février 1864, mort à Paris le 11 Octobre 1947.

Cette admiration, Marcel COULON n'a certainement pas manqué de la faire partager à son ami M^e LAFAGE.

Et c'est ainsi que ce dernier a également et heu-

reusement travaillé, au classement des notes et correspondance de Henri MAZEL, auxquelles, toujours grâce à l'aimable bienveillance de *Mlle CABANE, Conservateur de la Bibliothèque Municipale*, j'ai pu aussi accéder.

Marcel COULON qui était un juge compétent et sévère a écrit d'Henri MAZEL : « On ne pouvait l'approcher sans l'aimer et ceux qui aimaient le plus l'homme étaient ceux qui avaient le plus lu l'auteur. Car ils n'en revenaient pas, comme on dit, de voir un esprit d'une pareille qualité aussi modeste et aussi désintéressé de sa valeur propre, aussi dispos à louer et à pousser la valeur d'autrui ».

Constatons que cette louange destinée à Henri MAZEL pourrait exactement s'appliquer à M^e LAFAGE lui-même, et qu'en travaillant à la classification des travaux de Henri MAZEL, M^e LAFAGE a apporté une fois encore *anonymement*, sa précieuse collaboration à la valorisation d'une œuvre mal connue d'un de nos compatriotes, concourant ainsi à la diffusion de la connaissance d'une des valeurs littéraires de notre Ville.



L'aperçu certainement bien imparfait que je viens de vous donner des diverses activités intellectuelles de M^e LAFAGE doit nous permettre, dans une synthèse générale, de mieux connaître son attachante personnalité.

Ses connaissances juridiques et sa très grande érudition en composent le côté classique et quelque peu austère ; ses capacités poétiques, sa causticité et son goût de l'humour en composent le côté plus romantique et quelque peu fantaisiste.

Cette *subtile alliance* et la perfection auquel il a atteint dans chacune des disciplines auxquelles il s'est consacré, ont fait, au total, de M^e LAFAGE un être d'exception dont la modestie avait, de son vivant, dissimulé certains de ses aspects et non des moins charmeurs, mais qu'il nous est permis aujourd'hui de connaître dans sa plénitude : « *Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change* ».

Pour être complet, je me dois d'ajouter que ceux qui ont vécu dans son intimité, savent que son caractère personnel avait, comme son esprit, une même double résonance :

Il joignait en effet, à une conscience professionnelle sans faille, un très grand scrupule dans la recherche de la précision et une véritable inquiétude dans l'analyse du détail, ce qui explique d'ailleurs, la perfection de ses travaux ; par contre, il affichait, en ce qui concernait ses propres problèmes matériels, une philosophie souriante et quelque peu fataliste, s'en remettant volontiers, avec confiance, aux solutions providentielles.

Tout ceci explique, Messieurs, pourquoi M^e LAFAGE, malgré sa très grande modestie et le peu de goût qu'il avait de faire publiquement état de ce qu'il produisait, projetait autour de lui un rayonnement particulier d'attraction et de sympathie de pensée qui lui destinait mieux qu'à tout autre, un fauteuil d'Académicien.

Sa conception du travail et de sa mission intellectuelle étaient à l'image même de celle de l'Académie ; je veux dire : Au service de la culture sous toutes ses formes, travail sans recherche ostentatoire, dans une manière d'austérité apparente que dément d'ailleurs dans la réalité, l'agrément et l'éclectisme des travaux communs.

Ainsi, il apparaît logique que le rayonnement que je prêtais à la personnalité de M^e LAFAGE, se révèle comme étant aussi l'apanage de l'Académie tout entière.

Tant que je n'occupe pas encore effectivement le fauteuil qui m'est ici réservé, il m'est possible, sans être soupçonné de plaider « pro domo », de vous faire entendre les voix du dehors de cette enceinte, qui sont les voix de vos concitoyens et de vos compatriotes, et je suis heureux de vous porter témoignage en leurs noms, que le rayonnement et le prestige de votre Académie, ont pratiquement atteint, dans l'esprit public, les objectifs que lui assignaient en puissance, les lettres patentes qui l'ont créée : « ÆMULA

LAURI », tempérées il est vrai par le « NE QUID NIMIS » spécifiquement Nimois.

Pour le triomphe et la vulgarisation de la culture dont votre Président disait dans son discours public de fin 1966 qu'elle est : « Un moyen de devenir », vous encouragez et vous assurez la conservation de tous les travaux intellectuels quels que soient leurs objets ou leurs origines, vous assurez, en outre, par le mécanisme de vos remplacements respectifs, une pérennité qui tend vers une symbolique immortalité.

A ce titre, Messieurs, chacun de vous reçoit et transmet à son tour le message d'une lourde mais exaltante mission ;

« Sic cursores lampada tradunt ».

Je reçois aujourd'hui, par votre volonté, cette Mission des mains défaillantes du très regretté Bâtonnier LAFAGE.

Puissé-je être assuré un jour, que j'étais digne de ce très Grand Honneur.

La séance est levée à 19 heures.



SEANCE DU 22 DECEMBRE 1967

La séance est ouverte à 17 heures par Mgr HOMS, Président.

Sont présents : MM. G. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, André NADAL, Docteur PARADIS, H. de REGIS, M^e ROGER, SABLOU, H. SESTON, FRAINAUD, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; M. MODESTE, membre honoraire. M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : MM. BERNARDY, DAVE, FLAUGERE, M^e Octave HUGUES, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Toutes les formalités statutaires ayant été remplies, sont élus membres correspondants : M. Philippe ROJAT, romancier de Sadirac (Gironde), M. WEBER, maire de Brunswick (République Fédérale Allemande).

M. SANDVOSS Secrétaire général de la Société franco-allemande de Brunswick.

Election de M. Victor LASSALLE comme membre résidant.

L'Académie écoute ensuite une communication de M. le Pasteur BRUNEL intitulée : « Une excursion en Gironde : visite de quelques églises romanes ».

Le département de la Gironde, aux cultures des plus variées, est surtout connu par l'excellence de ses vins et par l'activité industrielle et commerciale de son chef-lieu Bondille de Bordeaux. Depuis quelques années, les touristes sont attirés surtout par la présence de très nombreuses églises romanes, plus ou moins importantes, plus ou moins bien conservées. Ce département fait partie en effet de l'Aquitaine, qui au moyen âge était traversée par quatre itinéraires suivis par les pèlerins qui se rendaient à St-Jacques de Compostelle. Et sur ces routes se sont élevés des sanctuaires, simples chapelles ou somptueuses abbayes, des hôpitaux, des cites gîtes d'étapes. M. Paul Brunel, ne pouvant, cela va sans dire, décrire les quelques 150 églises romanes que compte ce département, propose à ses collègues de l'Académie de le suivre dans une excursion, qui leur permettra de faire la connaissance de MONTCARRET, de SAINT-EMILION et de SAUVE la Majeure, trois localités des plus riches en vestiges de monuments civils et religieux du XII^e et du XIII^e siècle. En outre certaines localités comme celle de Montcarret possèdent des traces nombreuses de toutes les migrations humaines depuis la plus haute antiquité et de tous les événements historiques, qui se sont déroulés dans cette région.

**

M. le Conseiller PANET fait ensuite un excellent compte rendu des poèmes de M. Pierre de CHATEAUNEUF (alias Marius Puget), prix Alphonse Daudet 1967.

Enfin Mgr HOMS signale l'hommage que fait M. André NADAL à la Compagnie de son étude : Une Académie de Province au 18^e siècle « Le Tripot de Milhaud ».

La séance est levée à 18 h. 45.

Le gérant : Pierre HUGUES